Prix RACHEL GUÉRETTE
1988
Association de la presse francophone



LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

50¢

Edmonton, le vendredi 15 septembre 1989
Vol. 23 n° 37 - 20 pages

• Verte sortie

Le Conseil de la vie française en Amérique fait état de l'hypocrisie du Canada anglais

page 3

• Nouvelle parution

Le Journal de Mgr Vital Grandin

page 8

• 1969-1989

Le Club Richelieu célèbre son 20e anniversaire

page 5

SOMMAIRE

15/09

• Élections au Québec

La F.F.H.Q. demande aux libéraux et aux péquistes de préciser leurs intentions face à la francophonie canadienne

OTTAWA (A.P.F.) - La Fédération des francophones hors Québec a décidé de profiter de l'élection générale au Québec pour obtenir «certains éclaircissements» de la part des chefs des deux principaux partis politiques, quant au rôle futur que le Québec entend jouer dans la francophonie canadienne.

La F.F.H.Q. a fait parvenir au Premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et au président du Parti québécois, Jacques Parizeau, une lettre assortie de quelques questions d'actualité pour les francophones de l'extérieur du Québec.

Au Premier ministre Bourassa, la F.F.H.Q. demande d'expliquer comment il conçoit le rôle du Québec comme foyer principal de la francophonie en Amérique, et premier responsable de la protection et de la promotion de la culture française.

La F.F.H.Q. veut également savoir du Premier ministre dans quelle mesure, au cours d'un deuxième mandat, son gouvernement est-il prêt à agir pour appuyer la francophonie canadienne, quelle ampleur prendrait son aide et quelles doivent être ses responsabilités envers la francophonie. À cet égard, la F.F.H.Q. ne manque pas de rappeler au Premier ministre ses déclarations sur la Loi 2 de la Saskatchewan (un pas en avant pour les francophones avait dit à l'époque M. Bourassa, alors que cette loi abolissait dans les faits les droits historiques des Fransaskois reconnus par la Cour suprême), et, plus récemment, son refus d'appuyer clairement devant la Cour suprême le droit des francophones à la gestion scolaire.

Dans la même ligne de pensée, la F.F.H.Q. demande au Premier ministre Bourassa s'il est d'accord pour que les dirigeants des communautés francophones participent à la définition des critères et à la mise au point du programme québécois de soutien à la francophonie. Pour la F.F.H.Q., ce programme ne tient pas suffisamment compte des particularités et des situations vécues par les communautés francophones. «Croyez-vous que l'effort déployé présentement correspond au rôle que désire jouer le Québec dans la francophonie canadienne», demande l'organisme national de défense des francophones hors Québec.

Même si le Québec a donné un appui mitigé aux francophones hors Québec dans le dossier de la gestion scolaire, la F.F.H.Q. revient à la charge et demande à nouveau au Premier ministre Bourassa s'il est «disposé à appuyer clairement et franchement les communautés francophones» en ce qui a trait à la gestion des écoles et du système scolaire, et donc, à renoncer «au principe de non ingérence dans les affaires des autres provinces». Selon la F.F.H.Q., le gouvernement ne devrait pas hésiter à exprimer ses sentiments lorsqu'il est question du traitement fait à la minorité francophone.

Enfin, la F.F.H.Q. veut connaître l'attitude du Premier ministre Bourassa en ce qui concerne la protection et la promotion des minorités francophones, tant de la part du gouvernement fédéral que des autres provinces.

Si elle est semblable quant à la forme, la lettre expédiée au président du Parti québécois diffère légèrement quant aux questions. Citant le programme officiel dans lequel le P.Q. s'engage maintenant à soutenir les minorités francophones hors Québec dans la revendication de leurs droits historiques, la F.F.H.Q. demande à M. Jacques Parizeau s'il faut en conclure que son parti «a définitivement renoncé à une idée largement répandue selon laquelle «hors du Québec, il n'est point de salut» pour les parlants français d'Amérique». Si oui, dans quelle mesure un gouvernement péquiste est-il prêt à agir pour appuyer la francophonie canadienne, demande la F.F.H.Q.

Les autres questions posées au chef péquiste sont semblables à celles qui ont été adressées à M. Bourassa et portent sur les obligations du gouvernement québécois en tant que responsable de la protection et de la promotion de la culture française en Amérique, sur l'appui aux communautés francophones hors Québec qui réclament la gestion scolaire, et sur l'attitude d'un futur gouvernement péquiste en ce qui a trait à la promotion et à la protection des minorités francophones. La F.F.H.Q. veut savoir dans quelle mesure un gouvernement du Parti québécois est prêt à appuyer la francophonie canadienne.

«Votre but ultime est de rendre le Québec souverain...vous comprendrez donc notre désir légitime d'obtenir des précisions sur votre soutien et votre action envers la francophonie canadienne», écrit le président de la F.F.H.Q., Guy Matte.

Pour le président de la F.F.H.Q., un Québec «fort, ouvert aux besoins des communautés francophones, présent et actif auprès d'elles» est un atout majeur pour toute la francophonie.

Au national...

• Un quotidien provincial

Après l'Évangéline et le Matin, L'Acadie Nouvelle se lance à l'assaut du marché provincial acadien

OTTAWA (A.P.F.) - Privé d'un quotidien d'envergure provincial depuis 1988,, les Acadiens de tous les coins du Nouveau-Brunswick ont à nouveau la chance de s'abreuver à tous les jours de nouvelles fraîches, et en français.

Depuis le 5 septembre, l'Acadie Nouvelle de Caraquet a pris la relève du défunt quotidien Le Matin de Moncton et selon le directeur général, Gilles Haché, «les gens se battent pour le journal».

L'Acadie Nouvelle, qui tirait à 10 600 copies et qui était distribué essentiellement dans le nord-est de la province avant son expansion, a vendu la première journée toutes les 1 500 copies supplémentaires destinées à son nouveau marché. Si bien que la direction a décidé d'ajouter 500 copies dès la deuxième journée pour répondre à la demande, ce qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Pour la première année, la direction s'est fixée un objectif de 2 500 copies supplémentaires, ce qui porterait son tirage à plus de 13,000 copies.

Le nouveau quotidien provincial l'Acadie Nouvelle publiera en moyenne 40 pages par jour, à raison de cinq jours par semaine. On compte maintenant 58 employés au journal, comparativement à 45 avant l'expansion.

Pour réussir cette expansion, l'Acadie Nouvelle compte sur le fonds de fiducie de 6 millions des gouvernements fédéral et du Nouveau-Brunswick, qui avait été créé initialement pour remettre le lancement en 1986 du quotidien Le Matin de Moncton. On compte également sur une expérience vieille de cinq ans à titre de quotidien régional, un contenu populaire présenté sous format tabloïd, et surtout sur le fidèle bassin de lecteurs de la péninsule acadienne.

La prudence et une gestion serrée, deux ingrédients qui ont permis à l'Acadie Nouvelle de traverser quelques tempêtes depuis sa création en 1984, sont toujours à l'ordre du jour chez les dirigeants. Selon le directeur général, il n'existe aucun doute quant à la volonté des Acadiens d'accueillir le nouveau quotidien provincial mais, ajoute-t-il, il n'est pas question d'aller trop vite en affaires. «C'est comme un bateau. Tu l'essaies autour avant de te lancer dans l'aventure».

Depuis la disparition du quotidien l'Évangéline en 1982, les Acadiens n'ont jamais pu faire l'unanimité autour d'un projet de rechange. Né en 1986 dans la controverse et la politique, le quotidien Le Matin de Moncton, qui se voulait le successeur de l'Évangéline, n'a jamais pu s'implanter dans le nord-est de la province, précisément à cause de la présence de l'Acadie Nouvelle. Alors que Le Matin avait un pied dans la tombe en 1988, toutes les tentatives visant à fusionner les deux entreprises se soldèrent par des échecs.



L'automne...une saison de grandes beautés

La paix et la tranquilité... Le parc national Elk Island situé au nord-est d'Edmonton est un endroit très fréquenté durant la saison estivale, mais il fait aussi courir les amateurs de beaux paysages automnaux.

(Photo Alberta Tourism)

• Université = $

Les frais de scolarité sont à la hausse dans les universités

OTTAWA (A.P.F.) - Les étudiants qui fréquenteront l'université cette année paieront des frais de scolarité plus élevés, mais c'est encore au Québec où les frais de scolarité exigés par les universités seront les moins élevés.

Selon Statistique Canada, les frais de scolarité se situent cette année au Québec entre 450 $ et 570 $ pour les programmes de premier cycle en arts. Dans les provinces de l'Atlantique, un universitaire en arts paiera cette année entre 1 700 $ et 1 950 $. En Ontario, les frais de scolarité seront de 1 520 $. Dans les Prairies, un étudiant s'en tirera en payant entre 1 000 $ et 1 480 $, alors qu'en Colombie-Britannique, les frais varieront entre 1 550 $ et 1 930 $ selon les universités.

Statistique Canada indique également que les hausses des frais de scolarité qui sont exigés dans la plupart des universités canadiennes sont généralement supérieures ou égales au taux d'inflation. Ainsi, alors que le taux d'inflation était de 5.4 pour 100 entre juillet 1988, et juillet 1989, les frais de scolarité du programme de premier cycle en arts ont augmenté de 4 pour 100 cette année.

Sauf à Terre-Neuve et au Manitoba, les étudiants étrangers font davantage les frais, c'est le cas de le dire, du financement des universités canadiennes. Ils devront débourser 4 200 $ en Ontario et 5 400 $ au Québec pour avoir le privilège de s'inscrire au Canada en 1989-90.

Les frais de logement sur les campus sont également en hausse cette année. Un étudiant qui choisit de vivre dans une résidence étudiante doit s'attendre à des augmentations variant entre 2.5 pour 100 et 12 pour 100 comparativement à l'année dernière. Les frais de chambre et pension se situeront entre 2 700 $ et 4 500 $ cette année, selon le type de chambre et la formule de repas choisie.

Cela n'empêchera pas les étudiants d'être encore plus nombreux dans les universités canadiennes. Statistique Canada prévoit une hausse de 3 pour 100 des inscriptions à plein temps cette année, pour atteindre 513,900 personnes.

• R.N.A.E.F.

L'alphabétisation et les femmes francophones au Canada

OTTAWA - Le 8 septembre: journée internationale de l'alphabétisation! Le Réseau national d'action-éducation des femmes (R.N.A.E.F.) a profité de cette occasion pour lancer officiellement le rapport de la rencontre nationale sur «L'alphabétisation et les femmes francophones au Canada».

Les femmes francophones du Canada qui font face à l'analphabétisme vivent une réalité qui leur est spécifique et commune. Réalité faite de nombreux obstacles à une démarche d'apprentissage: entre les responsabilités familiales non-partagées, la non-reconnaissance de leur désir d'apprendre et l'absence de programmes offerts en français hors du Québec, elles sont aux prises avec un handicap qu'il leur est difficile de surmonter.

Voilà l'une des conclusions du rapport de la rencontre nationale qui a eu lieu du 11 au 14 mai dernier à Ottawa. Cet événement réunissait trois représentantes par province, dont deux apprenantes et une intervenante. Les ateliers et plénières ont permis aux participantes d'identifier certaines des causes, des conséquences et des solutions au problème de l'analphabétisme. Les recommandations formulées lors de la rencontre seront mises en priorité et réalisées par le comité «Alpha» du R.N.A.E.F.

Le Réseau national d'action-éducation des femmes est un organisme à but non-lucratif, regroupant des femmes francophones de toutes les provinces canadiennes. Le R.N.A.E.F. est voué à l'amélioration des conditions de vie des femmes francophones par la promotion de l'éducation sous toutes ses formes.

• Coup de barre

Le C.C.C. a un nouveau président et déménage son siège social

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Lors de la 43e assemblée générale du Conseil Canadien de la Coopération tenue les 1er et 2 juillet derniers à Chéticamp en Nouvelle-Écosse, les délégués ont pris d'importantes décisions pour l'avenir du C.C.C.

Un plan d'action triennal 1989-1992 centré particulièrement sur le développement coopératif et économique de la communauté francophone a été approuvé par l'assemblée générale et laisse présager des développements importants pour l'avenir.

L'établissement du siège social dans la Capitale fédérale rendra plus facilement réalisables certaines collaborations avec plusieurs ministères fédéraux et le Secrétariat aux Coopératives. Fort de plusieurs appuis, dont celui du Secrétariat d'État, le Conseil Canadien de la Coopération, estime-t-on, sera plus que jamais en mesure de contribuer au développement économique de la communauté francophone au pays.

Le siège social du C.C.C., qui était depuis de nombreuses années établi à Lévis, en face de Québec, est, depuis le 1er septembre, déménagé à Ottawa plus précisément au 450, rue Rideau.

M. Yvan Forest, le Directeur général et Madame Louise Lelièvre, Secrétaire et Adjointe au Directeur général, ayant décidé de ne pas déménager à Ottawa, termineront leur mandat le 31 juillet prochain. Après 12 ans au service de cet organisme, ils occuperont de nouvelles fonctions à la Confédération des Caisses Populaires et d'Economie Desjardins du Québec.

Madame Sylvie St-Pierre-Babin, jusqu'à ce jour responsable des affaires gouvernementales au bureau du C.C.C. à Ottawa, assume la fonction de Directrice générale par interim depuis le 1er août dernier.

Les délégués ont aussi élu un nouveau Comité exécutif ainsi qu'un Conseil d'administration.

Le Comité exécutif est maintenant composé de M. Maurice E. Therrien du Manitoba à la Présidence, succédant à M. Henri-Paul Trudel de Trois-Rivières au Québec; Messieurs Raymond Gionet du Nouveau-Brunswick et Paul Dolan du Québec ont été élu Vice-présidents.

Les autres membres du Conseil d'administration désignés par les Conseils provinciaux sont Jean-Baptiste Alie de l'Ontario, Armand Bernard de l'Île-du-Prince-Édouard, Yvon Daneau du Québec, Yvon Deveau de la Nouvelle-Écosse, Raymond Duchesneau de l'Alberta, Joseph Jeanneau de la Saskatchewan et Jean Riou de la Colombie-Britannique.

À la 3...

• Verte sortie

Le Conseil de la vie française en Amérique fait état de l'hypocrisie du Canada anglais en matière de droits linguistiques

INTERLAKEN (Suisse) - Profitant des travaux du 33e congrès de l'Union internationale des avocats, sous le thème «Le droit d'être différent; la protection juridique des droits des minorités», le Conseil de la vie française en Amérique a rendu public, le 30 août 1989, simultanément au Canada et sur les lieux du congrès à Interlaken, en Suisse, un document visant à illustrer l'hypocrisie du Canada anglais en matière de protection des droits des francophones établis dans les provinces à majorité canadienne-anglaise.

Créé en 1937, le Conseil de la vie française en Amérique oeuvre au rapprochement des francophones et à la promotion de tous les aspects de la vie française en Amérique du Nord. Le président du Conseil, Martin Légère, de Caraquet, au Nouveau-Brunswick, souhaite que les chefs des principaux partis politiques présentement en campagne électorale au Québec commentent la situation des droits linguistiques partout au Canada et fassent connaître le programme de leur parti à cet égard.

Le document préparé au nom du Conseil par un juriste franco-ontarien, Me Gérard Lévesque, rapporte pour chacune de ces provinces un exemple, parmi plusieurs, de législation niant les droits des justiciables d'expression française. Faut-il rappeler qu'au cours des derniers mois, des mesures québécoises visant à sauvegarder la langue française ont été sévèrement critiquées au Canada anglais. Or, les personnes qui ont exprimé ces critiques ne semblent pas être au courant de la législation linguistique de leur propre province, à bien des égards, discriminatoire.

Par exemple, en Ontario, il y a l'humiliante obligation d'obtenir le consentement écrit de la partie adverse si l'on veut utiliser la langue française dans les



Martin Légère

actes de procédures aux niveaux des Cours de district et de la Cour suprême. Pourtant, le français est langue officielle devant les tribunaux de cette province.

Au Nouveau-Brunswick, malgré le fait qu'il s'agisse d'une province officiellement bilingue, l'état actuel du droit est tel que les francophones n'ont pas le droit d'être entendus ou compris dans leur langue devant les tribunaux.

En Saskatchewan, en 1988, l'Assemblée législative a adopté une loi qui diminue considérablement les droits des francophones. Les dispositions de cette loi font en sorte notamment que le gouvernement de cette province n'est plus tenu d'adopter en français ses lois et règlements.

La législation des autres provinces concernant l'usage du français est encore moins subtile. C'est ainsi que le texte d'un jugement rendu en français par un tribunal du Québec, de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick ne peut être utilisé comme tel par exemple en Alberta, en Colombie-Britannique, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, dans Terre-Neuve, dans les territoires du Nord-Ouest ou au Yukon. La partie désirant obtenir la reconnaissance de ce jugement est tenue par la loi d'en faire traduire le texte en anglais. En outre, afin de bien démontrer qu'il n'accorde force légale seulement qu'à cette version anglaise, le législateur précise qu'une fois celle-ci approuvée par le tribunal, le jugement est réputé être en langue anglaise seulement. C'est donc dire qu'un jugement rendu en français au Canada est traité dans plusieurs provinces anglaises comme s'il s'agissait de n'importe quel jugement rendu dans une langue étrangère par n'importe quel tribunal au monde!

Pareil mépris de la langue française est-il acceptable de la part de provinces dont l'Assemblée législative a ratifié l'**Accord constitutionnel de 1987,** par lequel elles s'engageaient à protéger sur leur territoire l'existence de personnes d'expression française?

Les Franco-Manitobains attendent toujours un bon geste de leur gouvernement

OTTAWA (A.P.F.) - Les Franco-Manitobains sont mécontents et impatients devant la lenteur de leur gouvernement à poser des gestes concrets favorisant le développement de leur communauté. Ils réclament ni plus ni moins les mêmes droits et les mêmes services dont bénéficient présentement les Anglo-Québécois.

À l'heure actuelle rien ne bouge au Manitoba, affirme le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Denis Clément. Que ce soit la question de la gestion scolaire, des services communautaires et sociaux en français, de l'adoption d'une loi visant à «normaliser» le français, au Manitoba où de la création d'un comité conjoint sur les services en langue française, le gouvernement minoritaire du Premier ministre conservateur Gary Filmon n'a encore posé aucun geste concret pour satisfaire les exigences de la minorité, affirme M. Clément.

Le président de la Société Franco-Manitobaine n'a pas apprécié de voir le Premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon, «défendre les droits des Anglo-Québécois» lors de son passage à Québec dans le cadre de la 30e Conférence annuelle des Premiers minsitres, alors que les Franco-Manitobains n'ont pas les mêmes droits et les mêmes services que les anglophones du Québec. «C'est un non sens de voir un Premier ministre agir de cette façon-là. Soit que tu es conséquent avec toi-même dans tous tes gestes, soit que tu ne l'es pas. Ce que nous demandons au Premier ministre du Manitoba, c'est d'être conséquent avec lui-même».

Le fait que le gouvernement Filmon soit minoritaire n'explique pas cette absence de volonté politique, estime M. Clément. Au contraire, «S'il y a un gouvernement au Manitoba qui peut faire avancer les droits linguistiques des Franco-Manitobains, c'est le gouvernement conservateur». Les libéraux et les néo-démocrates, explique M. Clément, ne sont pas contre les projets de loi visant à normaliser le français. Puisque les conservateurs regroupent les éléments anti-français de la province, le président de la S.F.M. croit qu'un gouvernement conservateur peut davantage accorder des droits à la minorité, sans risquer de se faire ouvertement attaquer par les adversaires des francophones. «En étant minoritaire, le gouvernement doit être soucieux de la façon dont il traite ses minorités, parce que nous pouvons utiliser l'opposition pour contrecarrer certaines politiques que ce gouvernement adopte», calcule M. Clément.

Malgré les frustrations de la S.F.M., M. Clément voit de la lumière au bout du tunnel, mais souhaite que le gouvernement agisse «rapidement et davantage», et qu'il démontre «un esprit d'ouverture envers la communauté franco-manitobaine».

• Patrimoine

La rivière Saskatchewan-nord, a été désignée rivière du patrimoine

CALGARY - Une cérémonie a eu lieu à Banff, le 2 septembre dernier et qui comprenait le dévoilement d'une plaque, avait pour but de célébrer la désignation d'une nouvelle rivière du patrimoine.

Scott Thorkelson, député d'Edmonton-Strathcona a, au nom de Lucien Bouchard, Ministre de l'Environnement, dévoilé une plaque commémorative pour reconnaître la nomination de la rivière Saskatchewan-nord en tant que rivière du patrimoine. La portion de la Saskatchewan-nord qui coule dans le parc national Banff a été ainsi désignée à cause de ses attraits naturels, du rôle qu'elle a joué dans l'histoire du Canada et de ses possibilités récréatives.

Dans le cadre du programme des rivières du patrimoine, la Saskatchewan-nord sera gérée de façon à protéger sa valeur patrimoniale, tout en permettant au public d'en profiter davantage.

• A.C.F.A. Centralta

Témoignage de reconnaissance...



Lors d'un banquet clôturant la journée d'évaluation du Carnet de route 1984-1989, M. Guy Nobert, Président de la régionale Centralta a tenu à rendre un témoignage de reconnaissance des membres de l'A.C.F.A. à Madame Lucienne Montpetit, mieux connue sous le nom de «Madame Carrefour». Cette dernière a rendu de fiers services à la régionale en s'occupant durant 10 ans du magasin «Le Carrefour» et des affaires quotidiennes de la régionale à Legal. On lui a donc remis de nombreux souvenirs dont une magnifique montre et une plaque-souvenir de la part de la régionale Centralta et de la part de ses amis et clients, un chandail autographié. Plus de cinquante personnes dont sa famille immédiate participaient à ce banquet au club Mocombo de Saint-Albert.

(Photo Pierre Brault)

Éditorial

Élection scolaire

Les élections sénatoriales, municipales et scolaires auront lieu le 16 octobre prochain. Ce sera une première en ce qui concerne l'élection d'un sénateur devant représenter l'Alberta au Sénat à Ottawa. Et il en découlera inévitablement une nouvelle aventure constitutionnelle entre le fédéral et les provinces.

Mais ce qui nous préoccupe le plus, nous, Franco-Albertains, c'est notre représentation dans les différentes commissions scolaires de la province. Il semble que les candidats francophones sont une espèce rare et même en voie d'extinction.

Les deux représentantes francophones à la commission scolaire catholique d'Edmonton, Mesdames Alice Gagné et Simone Demers-Secker ont décidé de ne pas briguer les suffrages, Madame Gagné passant à la scène municipale et Madame Demers-Secker laissant la vie politique. Même si ces deux personnes n'ont peut-être pas répondu assidûment aux attentes des parents d'Edmonton, il n'en reste pas moins qu'elles étaient à l'écoute des revendications des francophones en matière d'éducation catholique et française à Edmonton. Mais avec leur départ, et la perspective qu'aucun candidat francophone ne se présentera, l'avenir immédiat n'est pas trop reluisant pour les parents francophones d'Edmonton.

Il en est de même dans la plupart des localités de la province où les francophones ont un grand besoin de représentativité au sein de l'administration scolaire.

Il faut donc faire appel immédiatement au devoir civique des francophones de la province, qui doivent être conscients de l'importance, pour l'avenir de la francophonie en Alberta, d'avoir des candidats aux différents postes de commissaires scolaires. Si l'on veut avoir notre ou nos propres commissions scolaires, la logique ne voudrait-elle pas que nous commencions par nous impliquer dès maintenant? Cela démontrerait que nous sommes effectivement intéressés à gérer nos propres affaires scolaires, lorsque nous les aurons en main, mais aussi celles de la collectivité albertaine, en tant que citoyen albertain à part entière dans l'immédiat.

Il est vrai que le travail de commissaire scolaire n'est pas de tout repos et demande beaucoup de renoncement. Mais si personne ne fait, une fois dans sa vie, ce devoir civique de briguer les suffrages à une élection, qu'adviendra-t-il de notre système démocratique? Si nous ne nous occupons pas de nos affaires scolaires, qui s'en occupera pour nous? Les Anglais? Ou pire encore, nos frères francophones assimilés?

Exode des Allemands de l'Est

Depuis quelques jours l'Allemagne de l'Est vit une exode de ses citoyens vers l'Allemagne de l'Ouest via la Hongrie et l'Autriche. Faut-il se surprendre d'une telle action de la part d'une population dont le droit le plus fondamental, la liberté, lui est enlevé.

Il faut avoir visité le mur de Berlin et cette muraille qui sépare l'Est et l'Ouest sur des milliers de kilomètres pour comprendre la réaction de cette population.

Tout n'est qu'oppression en Allemagne de l'Est. On y vit, comme dans beaucoup de pays communistes, le rationnement des victuailles les plus essentielles à une vie normale et saine.

Dans les petits villages, les paisibles paysans doivent subir les caprices des dirigeants municipaux à la solde du parti communiste. Il y a même des familles des deux côtés de la frontière qui ne se sont pas revues depuis des années à cause des problèmes que suscite l'obtention d'un passaport en Allemagne de l'Est.

Avec l'ouverture des frontières de la Hongrie et de l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest vient de faire une brèche dans ce mur jusqu'ici presqu'infranchissable et ce n'est que le début. Cela nous mènera-t-il vers la réunification des deux Allemagne? De toute manière, cela semble faire partie des desseins du leader soviétique Gorbachev, qui, en juin dernier, a laissé entrevoir la possibilité de faire disparaître le mur de Berlin au cours des prochaines années si la volonté des parties en présence en Allemagne y est favorable.

PIERRE BRAULT

Pensée de la semaine...

Il n'y a rien de mal dans le changement, à condition qu'il se fasse dans la bonne direction. (Churchill)



TV5

M. le directeur,

Merci de vos excellents articles au sujet de TV5. Nous accueillons sa venue avec enthousiasme.

Je tiens toutefois à souligner que le président du Comité des communications de la régionale d'Edmonton est M. Jean-François Hubert. Je suis simplement membre du Comité. Récemment, mon rôle a été, par un concours de circonstances particulières, de faire le lien avec la francophonie lors de la planification de l'inauguration officielle de TV5.

Merci,

Christiane Godbout
Edmonton

Réflexion

Une solitude minoritaire

Nous avons reçu une lettre d'une mère de famille de la Colombie-Britannique qui exprime, mieux que n'importe quelle étude sociologique, le désarroi d'un parent francophone issu d'une communauté de langue officielle face à l'immense difficulté de faire instruire sa fille en langue française.

Nous invitons nos lecteurs à faire parvenir une lettre d'encouragement à cette jeune fille qui doit se séparer de sa famille durant l'année scolaire pour poursuivre ses études en français. Son nom et son adresse: Nathalie Hales, École Victor Brodeur, 637 Head, Victoria, C.-B. V9A 5S9.

M. le Directeur

Je me sens à la fois triste, indignée et fière... Je viens tout juste de laisser ma belle grande fille de 16 ans seule, dans une ville étrangère, au sein d'une famille que je connais à peine, et pourquoi? Pour qu'elle complète sa 11e année dans l'unique école française secondaire de la province!

On y met 3 heures de trajet de Vancouver à Victoria; suffisamment de temps pour réfléchir à mon sort. J'ai pensé aux parents francophones du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario avec leur système scolaire bien établi, offrant toute la gamme de services et de matériel pédagogique et je me suis dit: il est temps de leur dire comment ça se passe à l'autre bout du pays, les décisions extrêmes que doit prendre un parent minoritaire...

Elle me manque déjà, je veux entendre toutes ses histoires de nouveaux amis, la belle vente de gilets chez Eaton's, ses projets d'avenir, ses communications interminables au téléphone, même ses engueulades avec son frère! Je veux qu'elle regarde un bon film avec moi, la tête sur mes genoux pendant que je caresse ses longs cheveux bruns - Je veux me coucher tous les soirs et la sentir là, tout au chaud, dans la chambre d'à côté...

Et je m'indigne, je suis en colère. Nous avons choisi d'habiter la Colombie-Britannique avec ses montagnes majestueuses, ses arbres géants et le pacifique d'azur - Mais à quel prix? N'est-ce pas mon droit fondamental de vouloir transmettre ma langue, ma culture, mes traditions à mes enfants? Pourquoi cette haine, cette méfiance, cette incompréhension de la part du canadien anglophone? Est-ce si mal que d'avoir deux langues officielles? Pourquoi un ministère de l'éducation et une commission scolaire résistent avec tant d'énergie à refuser le respect d'une charte qu'ils ont signé... Pourquoi devons-nous nous acharner pour leur arracher une petite classe à droite, un pourcentage de professeur à gauche, un bulletin en français, etc.!

Pourquoi devons-nous avoir recours au système judiciaire afin d'obtenir ce que l'anglophone prend pour acquis? Je m'étais faite à l'idée qu'elle me quitterait pour poursuivre ses études universitaires dans une ville de l'est majoritairement francophone mais ils m'ont volé 2 ans: ce ne sera jamais plus comme avant, je ne verrai pas cet éclos, cette métamorphose de l'adolescente à la jeune adulte. Je proteste, je me sens seule, abandonnée...

Nous en avons parlé longuement elle et moi et à maintes reprises de cette décision, cette option - elle ne voulait pas partir mais elle m'a dit; «Je comprends pourquoi je dois y aller, pourquoi c'est important et je te jure que, quand je serai grande, je m'assurerai qu'aucun autre enfant n'aura à faire ce que je fais».

Je sais que la douleur du moment fera place à l'indépendance, à la certitude des convictions, à une relève solide de la francophonie minoritaire. Je l'admire ma fille d'avoir surmonté ses hésitations, son incertitude sa peur de l'inconnu. J'approuve et je supporte sa décision - elle sera à la hauteur de la tâche ma fille, plus tard!

Lyse Renaud-Hales
Vancouver



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• 1969 - 1989

Le Club Richelieu d'Edmonton célèbre son 20e anniversaire de fondation

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est avec beaucoup de fierté que les membres du Club Richelieu d'Edmonton célébreront cette année le 20e anniversaire du seul club de services entièrement francophone de la province.

Le premier souper de la saison a eu lieu le mardi 5 septembre dernier au Mayfield Inn. Une quinzaine de membres ont participé à l'intronisation du nouveau président du Club M. Michel Lehodey. C'est une tradition que de présenter officiellement le nouveau président lors de la première activité de la saison. M. Louis Côté, Président sortant a présenté à M. Lehodey l'insigne du Président et le marteau, symbole de l'autorité.

Le nouveau président promet une année pleine d'activités variées et stimulantes pour tous les membres. «Chaque année anniversaire est une occasion de réflexion et de motivation pour améliorer notre contribution à la société albertaine», de dire M. Lehodey.

M. Lehodey qui a déjà été président en 1981-82, fait aussi remarquer que peu de personnes connaissent le Club Richelieu et ses buts qui sont l'aide à la jeunesse et le perfectionnement de la personnalité de ses membres. Il a tenu à souligner que «le Club Richelieu International est le seul club francophone de services au monde». Il compte en fait près de 8 000 membres en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Afrique. Sa devise est «PAIX et FRATERNITÉ».



M. Louis Côté, Président sortant du Club Richelieu d'Edmonton remet le marteau symbolique au nouveau président M. Michel Lehodey.

(Photo Club Richelieu)

Sauf pendant les mois d'été, le Club local se réunit deux fois par mois, le premier et le troisième mardi du mois. Une conférence fait partie intégrale des réunions d'affaires, mais plusieurs des rencontres sont tenues à des fins diverses, telles sportives, comme parties de quilles ou encore rencontres sociales comme soirées de danses organisées conjointement avec d'autres organismes de la communauté francophone d'Edmonton.

On attache beaucoup d'importance à l'aide à la jeunesse, surtout celle qui est défavorisée. De façon générale, ce sont les organismes vouées à l'aide à l'enfance qui sont aidées et non les individus et l'aide fournie ne se limite pas à des dons monétaires. Dans la mesure du possible le bénévolat fait aussi partie du travail des membres qui fournissent bras et temps pour aider la communauté. Qu'il s'agisse d'être juge lors d'un concours oratoire, bénévole à un bingo ou de contribuer à toute autre oeuvre, le Club Richelieu examine sérieusement toutes les demandes d'aide qui lui sont soumises.

Étant une association internationale, le Club Richelieu dépasse les frontières canadiennes. La Fondation Richelieu recueille des fonds et contribue à la recherche et au traitement de différentes maladies chez les jeunes. Plus spécifiquement, au cours des cinq prochaines années, l'objectif de la Fondation est la lutte contre la leucémie.

On sait que le Club a été un très gros organsme francophone durant les années très prospères du pétrole en Alberta, mais qu'avec le départ de plusieurs de ses membres pour l'Est du pays, le nombre de membres a diminué. M. Lehodey souhaite que les anciens membres reviennent plus régulièrement aux activités et qu'ils participent activement aux célébrations de ce 20e anniversaire de fondation.

On peut rejoindre M. Lehodey au 962-5897 ou la secrétaire Madame Claire Bernier au 436-5286.

• A.C.F.A.S.

Bruno Maranda, nouveau président du Chapitre albertain de l'A.C.F.A.S.

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le nouveau Chapitre albertain de l'A.C.F.A.S. (Association Canadienne-Française pour l'Avancement de la Science) tiendra sa première conférence le jeudi 21 septembre à 19h à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean.

C'est ce que nous apprenait le président de ce nouvel organisme local M. Bruno Maranda. Ce dernier nous a dit que le but de cet organisme scientifique était de favoriser l'enseignement et la recherche en sciences pures, appliquées, humaines et sociales.

Un chapitre local permet de regrouper professeurs, étudiants et toutes personnes intéressées à l'avancement des sciences en Français. Les activités du chapitre comprennent donc des conférences, des ateliers de travail, des rencontres sociales ainsi qu'un support aux projets de recherche étudiants et à l'Expo-Sciences.

La première activité officielle sera une conférence à laquelle le public est cordialement invité. Cette conférence sera donnée par le Dr Pierre Borgeat, co-directeur du département d'inflammation et d'Immunologie au Centre Hospitalier de l'Université Laval de Québec. Le titre de sa conférence sera «Leucotriènes, inflammation et allergies». Le Dr Borgeat est un pionnier dans la recherche sur les leucotriènes, des médiateurs chimiques impliqués dans les phénomènes d'inflammation et d'allergies, médiateurs qu'il a découverts lors de son passage comme stagiaire post-doctoral à l'Institut Karolinska en Suède où il travaillait en collaboration avec le Dr Samuelson, prix Nobel de Médecine et Physiologie.

Le Dr Borgeat est donc un chercheur scientifique de renommée internationale et son travail a été reconnu, à juste titre, par plusieurs prix nationaux et internationaux dont le prix Léo Pariseau en 1988 et le prix d'excellence 1989 de la «Canadian Society of Clinical Investigators».

C'est donc un conférencier de grande renommée que le chapitre local accueille pour sa première activité et qui saura plaire à tous les intéressés à la science et à ses nouvelles découvertes.

Un vin et fromage suivra cette conférence vers les 20h.

• Population

Plus de 26 millions de Canadiens au pays

OTTAWA (A.P.F.) - Le Canada comptait 26,247,800 personnes au 1er juillet 1989, a fait savoir Statistique Canada dans son bulletin quotidien.

La province la plus populeuse est toujours l'Ontario avec 9,580,900 millions. Le Québec suit avec 6,694,200 millions, et la Colombie-Britannique est bonne troisième avec une population qui dépasse maintenant les 3 millions (3,061,100).

Dans l'Ouest, l'Alberta vient en tête avec une population de 2,433,000 millions, le Manitoba est assez loin derrière avec 1,085,100 million, et la Saskatchewan ferme la marche avec 1,007,300 million.

Dans les Maritimes, la Nouvelle-Écosse est bonne première avec une population de 887,700. Le Nouveau-Brunswick (719,200), Terre-Neuve (570,400), et l'Île-du-Prince-Édouard (130,200) suivent dans l'ordre.

La population des Territoires du Nord-Ouest était de 53,300 le 1er juillet dernier, alors que celle du Yukon se chiffrait à 25,500.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

Septembre

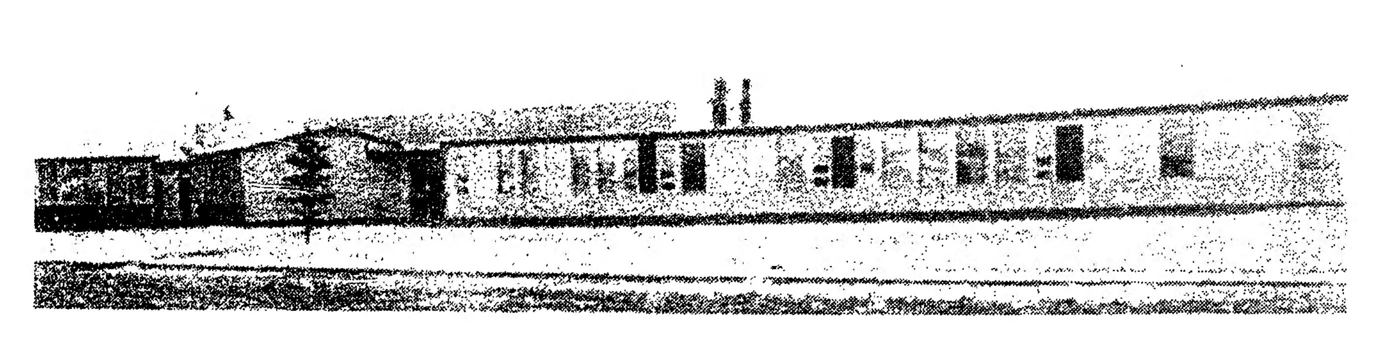
10	11	12	13	14	15	16
1885 BENEDICTION DE L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEC	1930 ORDINATION EPISCOPALE DE MGR R.-MARIE VILLENEUVE A OTTAWA	1922 DEDICACE DE LA CATHEDRALE DE LE PAS, MAN.	1931 ORDINATION EPISCOPALE DE MGR FALLAIZE A FORT RESOLUTION	1860 LE PERE HENRI GROLLIER REJOINT LES ESQUIMAUX	1896 MGR GRANDIN BENIT LA PREMIERE EGLISE DE BANFF	

• Préscolaire

Bobino Bobinette, une deuxième pré-maternelle française à Edmonton

par ANDRÉ FRADETTE

EDMONTON - La communauté francophone d'Edmonton s'enrichit, cette année, d'une deuxième pré-maternelle, française Bobino Bobinette, qui ouvrira ses portes le 21 septembre prochain. L'autre pré-maternelle, l'École Enfantine, qui existe depuis 5 ans, connaît un sort différent puisqu'elle doit partir de l'École Maurice-Lavallée pour aller se loger à l'École Saint-Thomas d'Aquin.



L'école Notre Dame d'Edmonton

Afin d'accueillir la 10e, 11e et 12e année de l'École J.H. Picard, l'École Maurice-Lavallée doit couper la bibliothèque en deux, utiliser une portative; mais aussi, et malheureusement, prendre le local de l'École Enfantine. Celle-ci se retrouve donc à Saint-Thomas d'Aquin qui lui a offert gratuitement un local convenable. Ce local est temporaire puisque l'an prochain il faudra chercher ailleurs.

Ce grand chambardement ne plaît pas à tout le monde parce que Saint-Thomas d'Aquin, une école d'immersion française, n'est pas le contexte idéal pour une pré-maternelle française. Maurice-Lavallée constituait un environnement parfait pour l'École Enfantine, sur le plan socio-culturel, en donnant aux petits enfants la réelle impression d'être dans un milieu de vie francophone.

L'École Enfantine commencera le 2 octobre; un peu en retard, à cause justement de ce changement de local et elle finira le 27 juin. Elle comptera 3 classes, soit une classe de 3 ans et deux de 4 ans. Il reste encore 4 places. Au total il y aura 36 enfants, soit 12 par classe. Les frais de scolarité (comme c'est le cas pour Bobino Bobinette) ne sont pas trop élevés, compte tenu de la qualité du programme offert en français.

Les parents qui ont donné de leur temps pour mettre sur pied la nouvelle pré-maternelle Bobino Bobinette se réjouissent à l'idée de son ouverture prochaine, car ils seront présents dans les classes tout au long de l'année pour aider et voir évoluer leurs enfants. L'année scolaire se terminera à la fin mai. Jusqu'à maintenant, il y a 16 inscriptions et il y a encore de la place pour quelques autres. Bobino Bobinette aura une classe de 3 ans et une autre de 4 ans, avec un maximum de 12 enfants par classe. Le local de Bobino Bobinette se trouve dans la nouvelle école élémentaire française, l'École Notre-Dame, située dans l'ouest de la ville. Les deux veulent desservir la population de cette partie de la ville, et aussi Morinville, Spruce Grove, Castledowns et la Base Militaire. En fait, selon les statistiques, 2037 francophones vivraient dans Castledowns seulement.

Dans l'éducation française, la pré-maternelle a un rôle important à jouer puisqu'elle constitue une base ou un point de départ essentiel dans l'apprentissage de la langue. Selon Carole Roy-Dentinger et Gisèle Bourgeois, respectivement présidente du Comité de Parents pour l'École Enfantine et pour Bobino Bobinette, la pré-maternelle française est une base de recrutement (d'élèves francophones) pour les écoles Maurice-Lavallée et Notre Dame, le critère d'admission à la pré-maternelle étant qu'un des deux parents de l'enfant soit francophone; elle permet aussi aux enfants d'âge préscolaire d'apprendre et de jouer en français et en même temps de s'identifier à la culture canadienne-française; et enfin, et conséquemment à tout cela, elle prévient l'assimilation en servant d'agent d'éveil auprès des enfants.

Vue que la pré-maternelle ne fait pas partie du système scolaire, elle doit trouver son propre mode de financement. Pour ce faire, elle doit compter sur la générosité de certains individus et d'organismes francophones comme les Chevaliers de Colomb et le Bureau du Québec. Il y a aussi les frais de scolarité qui ne couvrent qu'une partie du budget. Les responsables essaient de les rendre abordables le plus possible pour les parents. Soulignons que l'enthousiasme et le travail bénévole des parents contribuent au bon fonctionnement de la pré-maternelle. Ils s'accordent pour dire qu'elle apporte du bien à leurs enfants. En ce qui concerne l'horaire des classes, il va comme suit: pour les 3 ans, 2 1/4 h., 2 fois par semaine; et pour les 4 ans, 2 1/2, 3 fois par semaine. Le programme offert aux enfants est axé sur des thèmes comportant des jeux et des activités (car n'oublions pas qu'à cet âge et même plus tard, ils apprennent en jouant). Comme exemple, mentionnons les saisons, les fruits et légumes, les Fêtes. Lorsque l'enseignante constate que les enfants aiment beaucoup le thème, elle le garde et l'exploite plus longtemps.

Pour Bobino-Bobinette, c'est une année d'envol dans le ciel de la francophonie. Pour l'École Enfantine c'est un changement dans l'espoir de retourner sous des cieux meilleurs.

• Après tant d'efforts

Ouverture officielle de la pré-maternelle Bobinette Bobinette

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - L'ouverture officielle de la pré-maternelle Bobino-Bobinette aura lieu le 21 septembre prochain à 19 h 30 à l'école Notre Dame située au 15425 de la 91e avenue à Edmonton.

Cette ouverture officielle vient concrétiser des mois d'efforts soutenus de la part des parents francophones dont les enfants fréquenteront ce nouvel établissement scolaire. Rappelons ici que ce projet est né du besoin d'avoir une pré-maternelle pour les petits de l'ouest de la ville d'Edmonton.

On sait que la pré-maternelle est un élément important dans la vie d'un petit francophoone qui commence sa vie scolaire. C'est le moyen par excellence de l'initier à la culture française et à l'ambiance d'une école française, tout en l'amusant.

On se rappellera que le printemps dernier le comité exécutif de cette pré-maternelle faisait appel à la générosité des francophones qui disposaient de livres et d'autres accessoires très importants pour meubler les lieux. Cette générosité s'est effectivement manifestée et sans ces donateurs la mise sur pied de la pré-maternelle aurait, aux dires de l'exécutif, été rendue impossible.

Les parents, les membres du comité exécutif et les généreux donateurs sont donc invités à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin et fromage.





Nouvelle équipe!

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a fait peau neuve au courant de l'été. En effet, grâce à l'augmentation de subventions pour des projets spéciaux, trois agents en développement communautaire furent embauchés. Des départs parmi le personnel administratif a permis à quatre nouvelles personnes de s'intégrer à l'équipe. De plus deux stagiaires du projet vont joindre leurs efforts à ceux du personnel de l'A.C.F.A. régionale. Le seul visage familier reste celui de la directrice du développement communautaire. L'A.C.F.A. vous présente donc: Claude Moquin, agent responsable des dossiers culturels (Cabane à Sucre, spectacles, bibliothèque municipale et communications); Luc Prud'homme, coordonnateur de la Société des parents pour les écoles francophones et agent responsable du dossier «programmation pour enfants»; Renée Rivard, agente responsable du développement économique; Agathe Gaulin, directrice du bureau et agente responsable de dossiers variés; Victoria Zénari, agente en administration; Fleurette Kuberski, secrétaire-réceptionniste; Mario Rancourt, stagiaire, responsable du Salon du livre, des Sports & loisirs, et du dossier «francophonie multiculturelle»; Michèle Provencher, stagiaire responsable de la publicité et du centre de plein-air Lusson et Elda Savoie, responsable du dossier de la condition féminine. L'équipe déploiera toutes ses énergies au service des bénévoles des comités de la régionale et se fera un plaisir d'accueillir toute personne désireuse de s'impliquer dans l'association.



À l'avant, assise, Agathe Gaulin; 1ère rangée de g. à d.: Renée Rivard, Victoria Zénari, Fleurette Kuberski, Michèle Provencher; 2e rangée: Claude Moquin, Mario Rancourt et Luc Prud'homme. Absente au moment de la photo: Elda Savoie.

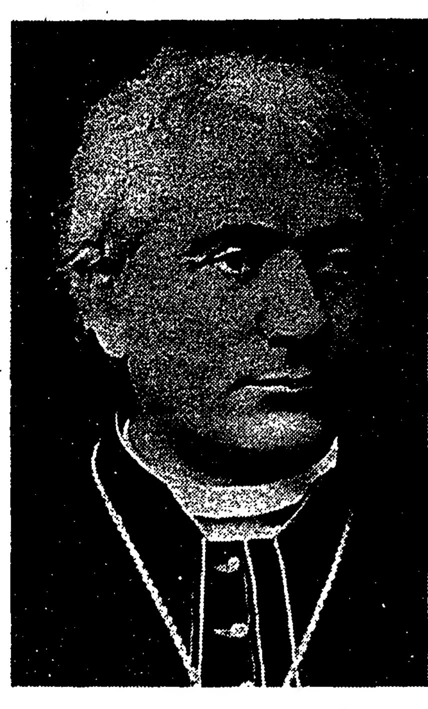
Arts et spectacles

Le Journal de Mgr Vital Grandin 1875-1877

EDMONTON - Le Journal de Mgr Vital Grandin vient d'être publié en anglais sous le titre de "The Diaries of Bishop Vital Grandin, 1875-1877. Volume 1." Ce ne sont là que les trois premières années du Journal. Ce dernier, en fait, s'étend sur une période de 27 ans, soit de 1875 à 1902, année du décès de l'Évêque. Une copie dactylographiée est conservée aux Archives Provinciales avec d'autres documents des Oblats de Marie-Immaculée. On doit la traduction à Alan D. Ridge et l'édition à Brian M. Owens et au Dr. Claude M. Roberto. Ce document ne manquera pas d'intéresser les historiens, chercheurs et même les amateurs d'histoire. Il se situe dans cette période de l'histoire de l'Ouest appellée "La Traite des Fourrures", ou plus précisément dans une période de transition de la colonisation.

Dans cette publication, le Journal est accompagné d'une courte biographie, de notes au bas des pages et de deux cartes qui donnent au lecteur des informations utiles, voire même indispensables, pour comprendre la relation journalière de l'Évêque.

La biographie, en situant le personnage dans son contexte historique, prépare à la lecture du Journal. Mgr Vital Grandin est né en 1829 près de Le Mans en France. Après avoir étudié chez les Oblats de Marie-Immaculée, il y est ordonné prêtre en 1854. Cette même année, il arriva dans l'Ouest canadien. Quelques années plus tard, soit en 1859, il est consacré Évêque à Marseille. En 1871, il est nommé Évêque du grand diocèse de Saint-Albert, nouvellement créé. Il est retourné deux fois en Europe pour des raisons de santé et aussi pour recueillir des fonds nécessaires à la création d'écoles catholiques dans l'Ouest. Il s'éteignit en 1902 à la suite de maladie.


Mgr Grandin

Les notes au bas des pages, se trouvent à la fin du livre et en ordre numérique. Du point de vue historique, elles sont très précieuses en ce qu'elles fournissent des renseignements, entre autres, sur les déplacements de Mgr Grandin et sur les gens qui le côtoyaient. Les notes sont suivies d'un index de noms et de lieux.

Mgr Grandin fut l'un des douze premiers Oblats à venir évangéliser l'Ouest au 19e sièle. Dans le Journal, on retrouve cette vie de missionnaire, racontée jour après jour, ce qui constitue un véritable témoignage d'époque, celui, particulier et unique, d'un homme d'église qui savait comment entretenir de bonnes relations avec les militaires et les marchands de la Baie d'Hudson. Le Colonel du Fort Edmonton lui rendait souvent visite, de même qu'il lui rendait souvent de grands services.

Le Journal permet de voir comment les gens vivaient à cette époque, dans cette région du Nord-Ouest. La vie était simple mais très dure. La nature dominait la vie des gens. Les commentaires sur le climat, qui reviennent souvent dans le Journal, donnent l'impression que l'hiver durait pratiquement douze mois par année. Les visites pastorales de Mgr Grandin dans son diocèse étaient l'occasion de longs voyages, interrompus, modifiés par le mauvais temps. Sans une foi inébranlable qui sous-tendait sa force et son courage, il n'aurait pas pu endurer le froid la fatigue et la faim; il n'aurait encore moins pu supporter la maladie, une infection à l'oreille, qui le terrassait si souvent, cause de maux de tête et de fièvre. Ces pages témoignent du combat qu'il livrait contre la maladie. Certes, sa foi et son courage commandent l'admiration. À la fin de 1877, selon l'avis des médecins, il retourna en France pour se faire soigner, mais aussi pour recueillir des fonds. De Saint-Albert à Paris, on peut suivre son itinéraire; on voit comment les voyages outre-mer se faisaient au siècle dernier.

Un autre aspect fascinant du Journal, ce sont les noms français de lieux et de cours d'eau de l'immense région de l'Ouest à l'époque. Comme exemple local, mentionnons la rivière Terre Blanche qui s'appelle aujourd'hui White Mud Creek.

The Diaries of Bishop Vital Grandin, 1875-1877. Volume 1 est une réussite sur le plan de l'édition. C'est un livre intéressant, accessible et qui se lit bien. Il est à espérer que ce Journal soit traduit et publié au grand complet, cependant il est encore plus à espérer qu'il soit publié dans sa langue d'origine, soit en français. Document unique dans l'histoire de l'Ouest, il pourrait certainement enrichir un cours d'histoire.



• Visite en France

Les Blés d'Or participe au 1er Festival international de la danse à Dieppe

ST-PAUL - L'ensemble Folklorique "Les Blés d'Or" s'est rendue à Dieppe, France (10 au 22 août 1989) participer au 20ième anniversaire de la troupe folklorique "Les Polletais" et au 1er festival international de la danse organisé par ce même groupe. Emportant comme bagage leurs costumes et coutumes canadiens-français, ils ont propagé leur joie de vivre.

Accueillis par Alain Devaux et tous les amis (anciens et nouveaux) au bateau à Dieppe, Les Blés d'Or et Les Polletais ont raffermis leur amitié pour une troisième fois. On pouvait d'ailleurs lire sur un écriteau, "Bienvenue à nos cousins Les Blés d'Or".

L'itinéraire bien rempli, la troupe s'est produite de villes en villages et participé à des défilés à Le Tréport, à Auzouville; ils ont usé leurs souliers sur la Grande Rue à Dieppe, à Offranville et sur le parvis de la Cathédrale à Rouen. Ils ont aussi réchauffé le coeur des enfants à la colonie de vacances de Varengeville, des campeurs de Derchigny et des vacanciers de Pourville. Ils ont également accueillis des voyageurs de Paris à la Gare de Dieppe. Et partout, ils ont reçu un accueil tout à fait chaleureux.

Dans le cadre des activités du 47e anniversaire du Raid de Dieppe organisées par la Mairie, la troupe de danse a participé (vendredi 18 août) à la veillée militaire au Cimetière des Vertus (cimetière des Canadiens); avec tous les autres groupes folkloriques; et le 19 août au matin à l'inauguration de l'exposition sur "le 19 août 1942" à la Mairie de Dieppe.

En soirée, la troupe a mérité les applaudissements des spectateurs au Centre d'Actions Culturelles Jean Renoir au premier festival international de la danse. Plusieurs groupes faisaient aussi partis du festival. On y retrouvait le groupe Isca Morrismen (groupe gallois), les Mikwobait (groupe amérindien d'Odanak, Québec), le groupe Seaford and District (groupe anglais d'Angleterre), les Pildowi (groupe amérindien du Lac St-Jean, Québec), les Petits Pas Jacadiens (groupe d'adolescents de St-Jacques de Montcalm, Québec) et bien entendus la troupe hôte du festival, Les Polletais.

Lundi 21 août, dernière journée à Dieppe. Les bagages et costumes remis dans les valises, la torupe a pris la direction du centre ville pour faire quelques emplettes et se rencontrer au Café des Tribunaux pour une dernière pression. Et c'est par une soirée typiquement française que le séjour de la troupe "Les Blés d'Or" a pris fin. Une variété de numéros se sont déroulés et par la suite toutes les troupes (6) ont valsé sur des airs biens connus de l'orchestre. L'heure du départ avait sonné et c'est sur la chanson "ce n'est qu'un aurevoir" que la troupe a pris le chemin du retour.

Somme faite, la tournée fut une fois de plus un succès et les liens d'amitiés on a raffermis avec Les Polletais de Normandie.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Francis Cabrel «Sarbacane» CBS 90778.
L'auteur-compositeur-interprète français Francis Cabrel est doué d'une voix riche, claire et portante qui ne manque pas de charme et ses chansons sont bien faites sur le mode traditionnel. Il n'est pas de ceux qu'on se contente uniquement d'entendre; il est également de ceux qu'on écoute. «Sarbacane» (qui veut dire «peashooter» en anglais) est le titre de sa neuvième offrande vinylisée. À la radio pop française des derniers jours on s'amuse à faire tourner la chanson-titre «Sarbacane», mais également d'intérêt ici; «J'ai peur de l'avion», «Les pas des ballerines» et «Petite sirène» (avec un jeu époustouflant de guitare électrique de Denys Lable). Un disque touche-à-tout qui ne déçoit aucunement. Un très bon achat.

Beausoleil «Bayou Cadillac» Stony Plain SP-1136.
Beausoleil est un septuor de la Louisiane qui se spécialise dans le «cajun music» à la Zacharie Richard. «Bayou Cadillac», enregistré l'année dernière déborde de tounes très rythmées qui pourraient indéniablement ajouter de l'entrain à nos soirées de plaisir. La musique entraînante et festivalière de Beausoleil est semblable à une pyramide à trois côtés: le beat, les mélodies et les années du rock'n'roll. D'intérêt particulier ici: «Bon temps rouler», «Le sud de la Louisiane», «Valse bébé» et la chanson-titre (un pot-pourri comprenant des extraits de «Bo Diddley», «Iko Iko» et «Not Fade Away» des Stones). Un bon achat pour qui aime danser et s'amuser.

Stravinsky/Salonen «L'oiseau de feu/Jeu de cartes» CBS MK-44917.
L'oiseau de feu (un conte dansé en deux tableaux) et Jeu de cartes (ballet en trois donnes) furent composés par Igor Stravinsky en 1909 et en 1936 respectivement. Jeu de cartes fut composé dans un style néoclassique, tandis que L'oiseau de feu c'est surtout du Rimski-Korsakov réchauffé. Pour l'enregistrement de ces deux chefs-d'oeuvre, on a fait appel ici au Philarmonia Orchestra sous la tutelle du maestro Esa-Pekka Salonen. À noter que de «L'oiseau de feu» à «Jeu de cartes», la musique évolue intelligemment et subtilement d'un climat réfléchi et pensif jusqu'à une expression plus libérée. Plus on écoute ce disque compact, plus on l'aime.

Bernard Lavilliers «Nord-Sud» Polygram/Barclay 837 718-1.
Après le retentissant succès de l'album «Voleur de feu» de 1986, cet ancien champion boxeur de France nous revient avec un beau microsillon complémenté d'un disque 12 pouces («Cri alarme»/«Citizen Kane»). Le tout fut enregistré récemment à New York, à Paris et à Haïti. De plage en plage trônent les rythmes noirs, le salsa et le rock aux guitares électrisantes. Les titres signés Lavilliers se rapportent en majeure partie au journalier du jeune rocker en plus à quelques convictions politiques: «Nicaragua», «Haïti couleurs», «Nord-Sud», «Tu es plus belle que le ciel et la mer», «Promesses d'un visage», etc. Il convient de saluer cette production.

Le Théâtre Parminou traverse le Canada à la poursuite de l'égalité

EDMONTON - Le Théâtre Parminou, troupe professionnelle du Québec, entreprend une tournée nationale qui l'amènera de Vancouver à Toronto pour présenter un spectacle sur l'égalité des chances en emploi: L'ÉGALITÉ BRILLE POUR TOUT LE MONDE, en version française et anglaise. (L'adaptation anglaise est de Lyb Spry).

Voué à la création collective, Le Théâtre Parminou est la plus importante troupe de tournée pour adultes au Canada. Fondé il y a 16 ans, il donne en moyenne 300 représentations par année, principalement au Québec, au Canada et de plus en plus en Europe francophone.

La tournée de l'automne 1989 est le sixième séjour d'importance du Théâtre Parminou en Ontario et dans l'Ouest canadien. En 1987, la troupe a donné plus de 30 représentations de ÇA CRÈVE LES YEUX, ÇA CRÈVE LE COEUR, un spectacle illustrant l'impact de la pornographie dans notre vie.

Cette fois encore, 25 représentations seront offertes dans une vingtaine de municipalités, grandes et petites. Dans certains cas, Le Théâtre Parminou se produira en français et en anglais dans la même ville.

Du 13 au 26 octobre, escale en Alberta où la troupe jouera à Edmonton, Calgary, Lethbridge, Lac La Biche et Peace River.

L'ÉGALITÉ BRILLE POUR TOUT LE MONDE aborde la question de l'accès à l'égalité dans une forme théâtrale basée sur la participation directe du public. Créé en 1985, ce spectacle a été joué plus de 350 fois dans différents milieux de travail, au Québec et en France, générant toujours d'intéressantes pistes d'action.

La tournée canadienne du Théâtre Parminou débutera à Vancouver le 9 octobre pour se terminer à Toronto le 4 décembre. Elle est notamment rendue possible grâce à la collaboration de l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada.

• À vos plumes

L'ACELF lance son concours pour les auteurs de littérature jeunesse

QUÉBEC - L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) annonce la tenue de son Concours littéraire et à cet effet invite les auteurs de littérature de jeunesse à y participer.

Deux prix, dotés d'une bourse de 1 000 $ chacun, couronnera les meilleures oeuvres de création littéraire d'expression française destinées aux enfants et aux adolescents.

La date de remise des manuscrits a été fixée au 15 novembre 1989.

Les personnes intéressées à participer à ce Concours littéraire peuvent obtenir les règlements de participation au siège social de l'ACELF, 268, rue Marie-de-l'Incarnation à Québec, G1N 3G4.

Le Palmarès Prochaine Vague

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	2	C'est la vie	Marc Lavoine
2	3	La femme d'or	Gerry Boulet
3	1	Chevaliers enfants	Mario Trudel
4	4	J'savais pas	Robert Charlebois
5	7	Coupe coupe	Vanessa Paradis
6	10	Premier rôle	Viktor Lazlo
7	6	Reste là	Mario Pelchat
8	5	Knock out	Louise Portal
9	8	Tous les juke box	Martine St-Clair
10	-	Toutes les mamas	Maurane

CS: cette semaine SD: semaine dernière

Indique par ordre de préférence les trois chansons du palmarès que tu préfères. Fais-nous parvenir ton choix à:

Prochaine Vague
CHFA Radio-Canada
C.P. 555
Edmonton (Alberta) T5J 2P4

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

____

TÉLÉPHONE: ____________________

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les coupons reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant tous les jeudis entre 18h00 et 19h00 au 466-2432.



LA NOUVELLE SAISON À L'ANTENNE DE CHFA

Une équipe enthousiaste, des ém
vous supportez depuis 40 ans...
Une nouvelle saison débute à not
d'écoute sont remises en question
Pour ça, **CHFA** la radio de Radio

40ième ANNIVERSAIRE DE CHFA

Le 40ième anniversaire de CHFA est une excellente occasion de se rapprocher du public. Pour ce, les auditeurs sont cordialement invités à assister aux différents concerts dans le cadre des festivités qui entourent cet anniversaire:

- Le **28 octobre** EN CONCERT à la salle Lyle Victor Albert de Bonnyville, la pianiste Gisèle Rouleau et la soprano Lorraine Fontaine interprèteront entre autre une oeuvre inédite de Paul Lamoureux sur un poème de Georges Bugnet. Animation Michel Charron - Réalisation René Charrier.
- Le **12 novembre** «Super-Spécial» à l'auditorium du Jubilee, présentation et diffusion en direct de l'oratorio «Les deux âmes» d'Alexis Contant avec les Richard Eaton Singers, l'Orchestre Symphonique d'Edmonton et trois solistes. Animation Michel Charron - Réalisation René Charrier.
- Le **20 novembre** diffusion de la pièce primée du concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques à l'émission réseau «Théâtre du lundi»; «L'Illusion» première pièce de Louis-Georges Dionne de Calgary. Réalisation Ronald Tremblay.
- Toujours le **20 novembre Au Café Show** sera diffusée en direct à la télévision. Les auditeurs sont invités à prendre le petit déjeuner avec l'équipe à la Boîte à Popicos. Réalisation Raymond Deslauriers.
- Enfin le **21 novembre** The Grant McEwan Big Band au Yardbird Suite. Animation Michel Charron - Réalisation René Charrier.

Tous les concerts seront diffusés à l'antenne de **CHFA.**

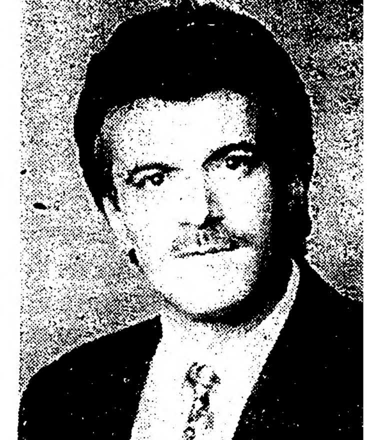


6h00

AU CAFÉ SHOW

avec
Giorgio Cazzaro


Frédéric Gagné


Giorgio Cazzaro

AU CAFÉ SHOW, est l'émission réveil en douceur, décontractée mais dynamique et informative. Avec Giorgio Cazzaro, **AU CAFÉ SHOW** présente aux francophones et aux francophiles de l'Alberta une émission de service: informations régionales, nationales internationales, la météo, les sports, un excellent choix musical, une chronique différente présentée par des spécialistes quotidiennement. C'est aussi Frédéric Gagné à Calgary qui vous informe des activités qui se déroulent dans la capitale du pétrole.

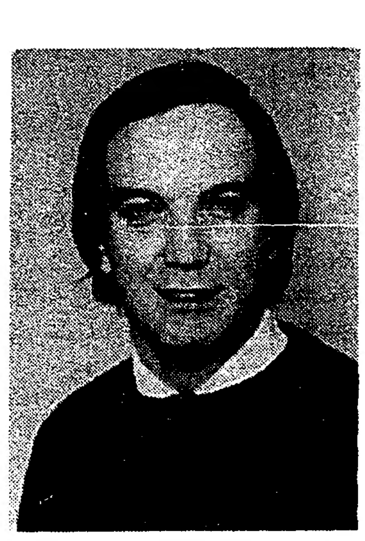
AU CAFÉ SHOW du lundi au vendredi de **6 h 00** à **9 h 00** à l'antenne de **CHFA** avec Giorgio Cazzaro... ON EN PARLE. C'est une réalisation de Raymond Deslauriers.

9h05

LES ALBERTAINS


Danièle Petit-Chatelet

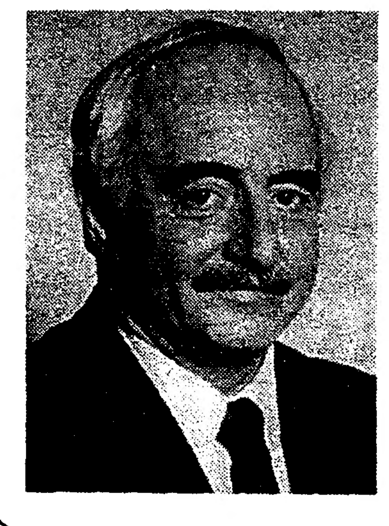

Hélène Narayana


Michel Charron

Afin de mieux s'identifier à son milieu, **CHFA,** pour célébrer son 40ième anniversaire, présente une **programmation exclusivement** axée sur les personnes qui vivent dans son **rayonnement de diffusion.**

De tous les coins de la province, **LES ALBERTAINS** se racontent du lundi au vendredi, de **9 h 05** à **9 h 30.** Des anecdotes amusantes, des témoignages captivants illustrent le vécu de ces personnes qui de l'avant-scène ou des coulisses, façonnent la réalité albertaine.

Interviewers: Danièle Petit-Chatelet, Hélène Narayana et Michel Charron. C'est une réalisation de René Charrier.



12h10

PLUTÔT POUR VOUS

avec
Benoit Parizeau

PLUTÔT POUR VOUS, c'est un choix musical doux, incitant à la détente qui met en valeur les plus belles chansons d'hier et d'aujourd'hui. Avec un style d'animation **sans prétention** qui conduit à la relaxation. Benoit Parizeau vous invite du lundi au vendredi de **12 h 10** à **13 h 00, PLUTÔT POUR VOUS.** C'est une réalisation de Raymond Deslauriers.

19h04

526 - ALLO

Pour la première fois, la radio de Radio-Canada offre aux enfants de **6 à 12 ans** une tribune téléphonique à l'échelle du réseau A.M. Avec l'aide d'un répondeur qui sera en service **24 heures sur 24,** tous les jours, les enfants pourront composer le numéro **1-514-526-ALLO** (Radio-Canada accepte les frais d'appels), poser les questions qui les préoccupent et recevoir des réponses en ondes.

Les objectifs de l'émission sont d'aider les **6 à 12 ans** à communiquer leurs préoccupations d'ordre scolaire et personnel et, ce faisant, valoriser le rôle des éducateurs, des intervenants et des organismes scolaires. Aussi, dans **526-ALLO** on y retrouve une idée d'éducation auprès des parents qui apprendraient comment mieux dialoguer avec leurs enfants devant les problèmes de ces derniers.

526-ALLO a été conçue avec des organismes scolaires, et les animateurs Louise Racicot et Robert Duquette sont des pédagogues reconnus.

526-ALLO du lundi au vendredi de **19 h 04** à **19 h 30.** C'est une réalisation de Michel Chalvin.

7h00

SAMEDISSIMO

Une émission de services qui informe son auditoire dans une ambiance de détente. **SAMEDISSIMO** offre une programmation qui éveille en douceur en informant et en divertissant. L'animation est décontractée. Le contenu musical qui forme 70 pour cent de l'émission est varié; composé de nouveaux et d'anciens titres. Les chronique et les entrevues sont intéressantes et de bon goût. **SAMEDISSIMO** c'est aussi les nouvelles, la météo, les sports et le «BRIC À BRAC» de **11 h 15** à **11 h 45** qui permet à l'auditeur d'offrir des services, de vendre un article, d'annoncer sa vente de garage etc.

SAMEDISSIMO est animée par Danièle Petit-Chatelet, tous les samedis de **7 h 00** à **midi.** C'est une réalisation de René Charrier.

Une équipe enthousiaste, des émissions spécialement pour vous. Une radio unique en Alberta, que vous supportez depuis 40 ans...**CHFA.**

Une nouvelle saison débute à notre antenne, des nouveaux défis aussi s'y rattachent. Des habitudes d'écoute sont remises en question, il faut en créer de nouvelles. **Un 40ième anniversaire ça se fête...** Pour ça, **CHFA** la radio de Radio-Canada en Alberta vous présente sa programmation 1989-1990.



Frédéric Gagné



Giorgio Cazzaro

ɔntractée mais dynamique et informative. Avec Giorgio ɪs et aux francophiles de l'Alberta une émission de ser- s, la météo, les sports, un excellent choix musical, une ɔtidiennement. C'est aussi Frédéric Gagné à Calgary qui ɪpitale du pétrole.

h 00 à l'antenne de **CHFA** avec Giorgio Cazzaro... ON iers.

ERTAINS



Narayana



Michel Charron

lébrer son 40ième anniversaire, présente une **program-** ivent dans son **rayonnement de diffusion.**

se racontent du lundi au vendredi, de **9 h 05** à **9 h 30.** s illustrent le vécu de ces personnes qui de l'avant-scène

ɜt Michel Charron. C'est une réalisation de René Charrier.

ÔT POUR VOUS

avec
ıoit Parizeau

st un choix musical doux, incitant à la détente qui met ısons d'hier et d'aujourd'hui. Avec un style d'animation : à la relaxation. Benoit Parizeau vous invite du lundi au **ı 00, PLUTÔT POUR VOUS.** C'est une réalisation de

ISSIMO

ıs une ambiance de détente. **SAMEDISSIMO** offre une n divertissant. L'animation est décontractée. Le contenu composé de nouveaux et d'anciens titres. Les chronique **AMEDISSIMO** c'est aussi les nouvelles, la météo, les ıi permet à l'auditeur d'offrir des services, de vendre un

t, tous les samedis de **7 h 00** à **midi.** C'est une réalisa-

15h04

POINT DE RENCONTRE



Stéphane Parent



Normand Fontaine



Chantal Drolet

POINT DE RENCONTRE est un magazine d'affaires publiques qui privilégie les actualités quotidiennes et qui reflète les préoccupations de la communauté.

C'est une formule d'animation qui repose sur une équipe de trois personnes: Normand Fontaine, Stéphane Parent et Chantal Drolet. **POINT DE RENCONTRE** c'est un retour à la maison avec un choix musical qui correspond aux éléments de l'émission. Ce sont des sujets provenant de régions que visitent nos journalistes, des entrevues avec les gens qui influencent les opinions et les décisions d'Albertains de milieux différents. **POINT DE RENCONTRE** c'est aussi des reportages en direct, les sports, la météo, RÉSEAU - OUEST, et l'association avec «PRÉSENT NATIONAL» de **15 h 50** à **16 h 40.**

POINT DE RENCONTRE du lundi au vendredi de **15 h 04** à **17 h 30.** C'est une réalisation de Maurice Morin.



Claude Bernatchez

18h04

PROCHAINE VAGUE

votre émission
jeunesse

Cette année, il y a un changement important à cette émission destinée aux jeunes et animée par un des leurs. **PROCHAINE VAGUE** est diffusée du lundi au vendredi **(sauf lorsqu'il y a du hockey)** de **18 h 04** à **19 h 00.**

Toujours animée par Claude Bernatchez, la nouvelle formule de **PROCHAINE VAGUE** est beaucoup plus musicale, avec toutefois un sujet de reportage quotidien, la participation de correspondants régionaux du **lundi au jeudi,** la chronique «BRANCHER» le **lundi,** la chronique «DISQUE» **le mercredi,** la chronique «CINÉMA» et le palmarès POP-ROCK français le **jeudi,** ainsi que la «DISCOTHÈQUE OUVERTE» le **vendredi.** Tout en vous réservant bien d'autres surprises...

La jeunesse, elle, nous parle et ON EN PARLE à **PROCHAINE VAGUE.** Une émission «cool» qui informe et divertie les jeunes en français. En collaboration avec F.J.A., c'est une réalisation de Mireille Vézeau.





Radio-Canada
CHFA/Alberta

Agriculture

• Préréfrigération

Pour garder la récolte au frais

OTTAWA - Un système mobile de préréfrigération des produits frais mis au point par une entreprise de Nouvelle-Écosse, Acadia Refrigeration, pourrait permettre à de nombreux producteurs de réduire les pertes dues au transport non réfrigéré de leurs produits vers les grossistes et détaillants.

Conçu à l'origine par des spécialistes d'Agriculture Canada, le système de préréfrigération est à l'essai chez un producteur local, qui a fait l'acquisition du système l'an dernier.

L'appareil comprend un système de réfrigération ainsi qu'un ventilateur à haute pression installés dans un conteneur de six mètres et peut refroidir rapidement deux à trois tonnes de produits maraîchers, réduisant leur température de 25° C à 0° C en six à huit heures.

La capacité du conteneur est de cinq tonnes. Les produits sont refroidis par un puissant jet d'air froid forcé par le ventilateur à travers les palettes servant à les entreposer.

Les producteurs peuvent ainsi améliorer la durée de conservation des fruits et légumes en commençant la réfrigération aux champs avant même d'expédier les produits.

Cependant, un tel système ne devrait pas servir à l'entreposage à long terme, estime le directeur adjoint de la Station de recherches de Kentville, Perry Lidster, un spécialiste de l'entreposage et de la conservation des produits maraîchers.

«Les puissants jets d'air utilisés dans le refroidissement dessécheraient les produits si l'appareil était utilisé pour une conservation prolongée», précise M. Lidster.

Le premier prototype construit par Acadia Refrigeration a donné des résultats satisfaisants lors d'essais sur le terrain, l'an dernier. Les observations provenant de la campagne 1989 serviront à confirmer ces résultats.

Cependant, les chercheurs d'Agriculture Canada espèrent améliorer le système avec un deuxième prototype, dont la construction devrait se faire l'an prochain. «La tâche sera probablement confiée à Acadia Refrigeration, estime Perry Lidster. Leurs experts ont fait du bon travail pour réaliser dans les faits le concept théorique de nos chercheurs.»

M. Lidster et un de ses confrères, Robert Prange, utiliseront ce deuxième prototype au cours de la prochaine campagne agricole, mais l'évaluation de sa performance se fera cette fois à la Station. «Nous voulons que l'appareil modifié soit plus efficace et plus silencieux», affirme le chercheur.

On compte installer un interrupteur, par exemple, qui empêchera l'air froid d'être soufflé à l'extérieur par le ventilateur lorsque les portes du conteneur sont ouvertes.

«Après les modifications au système et les essais qui devraient confirmer leur utilité, il faudra encore diffuser cette technologie auprès des producteurs», conclut Perry Lidster.

• Coût de la vie

Hausse des prix des aliments en juillet

OTTAWA - Les prix des aliments, mesurés au moyen de l'Indice des prix à la consommation (I.P.C.), ont monté de 0,9% en juillet, selon les économistes d'Agriculture Canada. Cela représente une hausse de 4,1% par rapport à juillet 1988.

Les hausses les plus prononcées ont été de 4,6% pour le sucre et de 3,5% pour la viande salaisonnée. L'augmentation des prix du sucre est due, en partie, à la réduction des activités de promotion des détaillants et à la hausse des prix mondiaux de sucre brut. Quant à l'augmentation des prix de la viande salaisonnée, elle résulte de la majoration des prix versés aux éleveurs de porcs.

Ce sont les prix des légumes frais qui ont le plus diminué, soit de 1,3%. Cette diminution saisonnière est toutefois moins forte qu'elle ne l'est habituellement, en raison du temps frais et humide qu'il a fait au Canada central au début de la saison de croissance et du temps chaud et sec qui a suivi. Ces conditions atmosphériques ont ralenti la maturation de nombreuses cultures.

CHUTE DES PRIX DES PRODUITS FRAIS EN AOÛT

En août, les prix des légumes frais devraient avoir diminués considérablement puisque les approvisionnements de légumes à salade augmentent. Les prix des pommes de terre et des autres légumes entreposables devraient également fléchir avec l'arrivée des récoltes. Comme les variétés hâtives seront cueillies, les prix des pommes chûteront; il en sera de même pour les prix des pêches, des poires, des melons et des autres fruits d'été, qui fléchiront avec la cueillette.

STABILISATION DES PRIX DU BOEUF ET DU PORC

Comme les prix versés aux éleveurs de bétail et de porcs se sont stabilisés entre juillet et le début d'août, les prix du boeuf et du porc ne devraient pas changer beaucoup. Les prix du poulet demeureront également relativement stables.

PROVISIONS ALIMENTAIRES NUTRITIVES

Le coût hebdomadaire moyen des provisions alimentaires nutritives nécessaires à une famille canadienne type de quatre membres a été de 127,52 $ en juillet, comparativement à 125,94 $ en juin. Le panier de provisions à Edmonton, coûtait 125,38 $ en juillet comparativement à 125,13 $ en juin, tandis qu'à Calgary la hausse a été plus dramatique passant de 119,22 $ en juin à 123,07 $ en juillet. Les provisions nutritives et économiques ont coûté 113,77 $ par semaine, soit 1,92 $ de plus qu'en juin. Comme la composition des provisions alimentaires a changé en janvier 1989, il n'existe pas de données correspondantes pour juillet 1988.

• Programme tripartite

Production porcine: des coûts élevés et de faibles revenus

OTTAWA - Les éleveurs de porc inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix toucheront des paiements de 36,27 $ le porc pour le deuxième trimestre de 1989. Des chèques ont été expédiés aux 23 000 producteurs qui ont adhéré au Programme de façon volontaire.

C'est ce que vient d'annoncer le Comité national de stabilisation, formé de représentants des groupements de producteurs et des administrations fédérale et provinciales.

Même si les prix et les coûts se sont améliorés, on a assisté à un affaissement du niveau de soutien du prix national du marché. Le prix national du deuxième trimestre a gagné 8 $ comparativement au premier trimestre, mais accuse encore un retard de 18 $ comparativement au prix de l'an dernier et de 56 $ par rapport au prix de 1987.



Les coûts ont légèrement diminué au cours du deuxième trimestre mais sont toujours supérieurs de 30 $ le porc à ceux de l'an dernier.

Les producteurs porcins participant au Programme sont admissibles au paiement de 36,27 $ par porc, qui correspond à la différence entre le prix de soutien de 175,89 $ les 100 kg et le prix national moyen du marché de 129,93 $ les 100 kg, multipliée par le poids moyen de 78,9 kg le porc.

Le Comité national de stabilisation a noté que le cycle du porc amorçait une phase ascendante après une année et demie en phase descendante.

Les producteurs et les deux niveaux de gouvernement contribuent à parts égales au Fonds de stabilisation.

Les chèques ont été postés à la fin d'août.

• C.E.C.C.

Une Église en transition

OTTAWA - Un récent sondage sur les ressources humaines au sein de l'Église catholique du Canada vient confirmer les principales tendances identifiées au cours des dix dernières années à savoir: La diminution et le vieillissement des prêtres diocésains, l'accroissement du nombre de paroisses sans curé résident, la rareté de vocations presbytérales, l'apport de plus en plus important des religieuses en pastorale diocésaine et paroissiale, et l'émergence de nouvelles formes d'engagement ecclésial par des laïques mandatés et rémunérés.



Mgr Charles Halpin

Sous la responsabilité de la Commission épiscopale des ministères et de l'apostolat de la C.E.C.C., ce sondage fait ressortir des tendances où défis et espoirs sont en quelque sorte juxtaposés, comme le fait remarquer le président de la Commission, Mgr Charles Halpin. D'un côté, dit-il, la rareté des vocations presbytérales est un fait réel qui ne peut laisser personne indifférent. Au contraire, tous doivent s'en préoccuper et participer ardemment à la relève sacerdotale et religieuse. Par ailleurs, le manque de prêtres incite les laïques à prendre de plus en plus la place qui leur revient dans une Église post-conciliaire, une Église Peuple-de-Dieu, basée sur la communion de ses membres et sur la co-responsabilité avec les pasteurs.

De façon plus concrète, le sondage révèle ce qui suit sur la diminution et le vieillissement des prêtres diocésains.

En 1987, le Canada ne comptait plus que 6610 prêtres diocésains, chiffre qui nous ramène aux années 1945- 1950 alors que la population catholique au Canada était deux fois moins nombreuse.

Par rapport à 1984, la diminution du nombre de prêtres a été de 291.

Par rapport à 1977, elle a été de 1003 prêtres.

Au cours des 20 dernières années, le nombre de prêtres diocésains a diminué de 26%.

Depuis une dizaine d'années, l'âge des prêtres diocésains s'est aussi élevé considérablement.

En 1987, 34% des prêtres avaient 65 ans et plus comparativement à 23% en 1977.

En 1987 également, les prêtres plus jeunes (moins de 50 ans) représentaient 26% du total des prêtres comparativement à 43% en 1977.

Dans dix ans, la proportion des prêtres de moins de 50 ans sera inférieure à 15%.

À remarquer que la situation est à peu près comparable dans toutes les régions ecclésiastiques du Canada, quoique un peu plus critique au Québec étant donné une diminution plus rapide des prêtres et leur âge plus avancé.

De plus, le rapport souligne que les espoirs de remontée à moyen terme sont inexistants pour différentes raisons: Le nombre des décès est supérieur à celui des ordinations.

Depuis une quinzaine d'années, la moyenne annuelle d'ordinations est inférieure à 75.

Le nombre de candidats au presbytérat est stable. Moins de 200 candidats pour l'ensemble du Canada sont en deuxième cycle de formation.

Et en 1987, pour trois ordinations, il y avait encore un abandon.

En ce qui a trait à l'accroissement du nombre de paroisses sans curé résident, c'est, dit-on, un phénomène assez récent dans l'Église du Canada. On y croit là une conséquence directe de la diminution du nombre de prêtres.

En 1987, 15% des 621 paroisses au Canada et 18% des quasi-paroisses n'avaient plus de curé résident. La majorité de ces paroisses (75%) étaient encore administrées par un prêtre diocésain ou religieux. Étant donné la diminution du nombre de prêtres et l'augmentation de leur âge, les responsables du rapport se demandent quelle sera la proportion des paroisses sans résident en 1997 et combien d'entre elles pourront seulement être administrées par un prêtre?

Une autre tendance, plus récente et plus positive cette fois, porte sur l'émergence de nouvelles formes d'engagement, plus particulièrement l'engagement de laïques mandatés et rémunérés par l'Église.

En 1987, les diocèses du Canada ont recensé plus de 1938 laïques mandatés et rémunérés. Près de 1000 laïques oeuvraient en pastorale paroissiale et diocésaine. Comme le rapport le fait remarquer, ce nombre est inférieur à la réalité puisque quelques diocèses n'ont pu dénombrer ou ont dénombré de façon incomplète les laïques mandatés sur leur territoire. Cela, dit-on, n'empêche pas d'affirmer que depuis quatre ans, le nombre de laïques engagés en pastorale paroissiale et dans des services ou offices diocésains a plus que doublé. Ce nombre ira même en s'accroissant avec les années. De plus en plus, les religieuses ne pourront suffire aux tâches pastorales qui leur ont été confiées et ce en raison, pour elles aussi, d'une diminution de leurs effectifs, l'augmentation de l'âge et l'absence de relève.

Ce sondage ne tient compte que du personnel rémunéré travaillant au sein de l'Église catholique du Canada. Il y a été rendu possible grâce aux données communiquées par les diocèses catholiques du Canada, à partir d'une consultation mise en place par le secrétariat de la Commission épiscopale des ministères et de l'apostolat, au début de janvier 1988.

En 1977, la Conférence des évêques catholiques du Canada a publié les résultats d'un premier recensement sur le clergé. Depuis ce temps, elle a récidivé en publiant deux relevés sur les ressources humaines dans l'Église du Canada, soit en 1983-84 et 1987-88. Dorénavant, un tel rapport sera publié officiellement tous les cinq ans.

Selon les commentaires entendus, ces recensements se sont avérés fort utiles entre autres pour les chercheurs, les recherchistes et les journalistes. C'est l'une des rares sinon la seule source d'informations statistiques sur le clergé canadien, d'affirmer M. Gilles Roy, responsable de ce rapport.

À remarquer que le rapport est essentiellement descriptif. L'objectif poursuivi n'était pas d'interpréter les informations recueillies, ni de fournir des réponses aux questions suscitées par les diverses données statistiques. Certains diront que ce relevé ne nous apprend rien de nouveau, de faire remarquer M. Roy. Pour lui, les résultats du sondage ont cependant l'avantage de mieux suivre l'évolution des ressources humaines au sein de l'Église catholique du Canada.

Quel branle-bas, encore une fois!

par FERNANDE LABONTÉ

- Bonjour Madame
- Hi
- Avez-vous encore entendu parler des déchets toxiques?
- Ils voyagent sur un bateau depuis des semaines, ils prennent des vacances sur le large.
- Eh bonne mère, ainsi tout le monde peut les voir passer.
- Une cargaison je n'vous dis qu'ça. Ils en ont vu des pays, mais ils ne s'arrêtent nul part.
- Ce sont de fameuses conserves.
- Et a en croire les gens, personne n'en veut plus.
- Vont-ils passer l'hiver sur l'eau?
- Oh, je crois qu'ils vont être expédiés sur la lune.
- Si celle-là, les accepte, sinon, ils devront faire demi-tour.
- Cet astre là, voyez-vous est si lunatique.
- Qu'est-ce que ça veut dire lunatique?
- Ben ça veut dire, qu'elle ne sait pas ce qu'elle veut, elle change de quartier tous les mois.
- Elle a eu un rendez-vous nocturne avec le soleil.
- Elle partait incognito, mais les gens étaient aux aguets.
- Elle voulait passer une lune de miel avec son soleil ardent, on l'a deviné.
- Après un si grand déplacement, elle aurait besoin de vitamines B.P.C.
- C'est quoi ces vitamines B.P.C.?
- C'est comme qui dirait un concentré de betteraves, pois et carottes.
- C'est y vrai? Elle aurait tort de refuser, elle qui est si pâle.
- Sait-on jamais, sinon le pauvre bateau passerait sur le fleuve a perpétuité. Vous comprenez, que je ne peux pas toujours leur faire signe bonjour chaque fois qu'ils passent, je suis tanée.
- Bin j'cré bin.
- Nous serons obligés de prier les saintes des détritus.
- Sainte Espérance ayez pitié de nous.
- Sainte obligeance soyez avec nous.
- Sainte reconnaissance aidez-nous.
- Les B.P.C. prenez-les avec vous, sans retour de libre échange croyez-nous.

Crédit remboursable à 9,3 millions de familles et personnes seules

OTTAWA (A.P.F.) - Un crédit remboursable pouvant aller jusqu'à 750 $ dans le cas d'une famille de quatre personnes sera accordé aux ménages à revenu modeste, pour corriger les effets négatifs de la nouvelle taxe de 9 pour 100 sur les produits et services, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1991. La mesure touchera 9.3 millions de familles et de personnes seules.

Selon le document technique sur la taxe sur les produits et services (la T.P.S.) rendu public par le ministre des Finances, Michael Wilson, ce crédit sera de 275 $ par adulte et de 100 $ par enfant. Il commencera à diminuer de 5 $ par tranche de 100 $ de revenu net, lorsque les revenus du ménage seront supérieurs à 24,800 $ par année, pour être complètement éliminé lorsque le revenu d'une famille atteindra les 40,000 $.

Pour les personnes seules, le crédit maximum sera de 415 $ chez ceux et celles gagnant entre 13,175 $ et 24,800 $ pour décroître par la suite en fonction du revenu déclaré lors de la déclaration normal d'impôt sur le revenu. Le nouveau crédit sera versé en quatre tranches durant l'année, et le premier versement sera effectué en décembre 1990. Les formulaires d'impôt de 1989 seront accompagnés d'une demande de crédit de T.P.S.

La taxe Wilson qui sera en vigueur sur presque tous les produits et services doit remplacer la taxe de vente actuelle de 13.5 pour 100 qui s'applique présentement sur le tiers seulement des biens et services. Avec sa taxe unique sur presque tous les produits et services, le gouvernement entend rendre le régime fiscal plus équitable, et réduire son déficit.

La très grande majorité des aliments ne sera pas taxée, sauf pour les repas au restaurant, le prêt-à-manger, de même que les confiseries, les bonbons, les boissons gazeuses, et les grignotines comme les croustilles et le maïs soufflé. Les médicaments sur ordonnance, les appareils médicaux (ex.: les verres de contact ou correcteurs, appareils auditifs, membres artificiels, cannes) ne seront pas taxés. Presque tous les sercices dentaires ne seront pas taxés. Les services d'enseignement dans leur ensemble, de même que les services de garderie seront aussi exonérés de la taxe de 9 pour 100.

La taxe s'appliquera au prix payé par les passagers pour l'utilisation d'un moyen de transport à l'intérieur du Canada (autobus, train, taxi, navire et avion), sauf en ce qui a trait aux services de transport municipal et aux services de traversiers pour passagers.

Pour protéger l'accès à la propriété, le gouvernement introduit une ristourne qui, assure-t-on, compensera dans une bonne mesure l'effet de la taxe de 9 pour 100 sur le prix des logements neufs ou ayant subi d'importantes rénovations. Tous les genres de résidences principales neuves de moins de 400,000 $, achetées après le 1er janvier 1991 seront admissibles à cette ristourne. Selon les chiffres produits par le ministère des Finances, une maison moyenne de 95,000 $ à Halifax devrait, après ristourne, coûter 300 $ de plus à son futur propriétaire. La hausse sera de 550 $ pour une maison moyenne à Régina, de 350 $ à Edmonton et de 1,650 $ à Vancouver. C'est à Toronto où l'effet de la taxe se fera le plus sentir avec une hausse du prix d'une maison moyenne, après ristourne, de 4,450 $. Dans d'autres localités, le prix de la maison neuve baissera un peu après ristourne. Ce sera le cas à Charlottetown et à North Bay. Au moment de la vente, le constructeur de la maison appliquera tout simplement une taxe de 4.5 pour 100 pour une maison de moins de 310,000 $, plutôt qu'une taxe de 9 pour 100. Le gouvernement soutient que 90 pour 100 des acheteurs de maisons neuves profiteront de cette ristourne maximale.

Toutes les ventes de produits agricoles, d'animaux de ferme et de poisson frais seront détaxées, ce qui profitera aux agriculteurs et aux pêcheurs.

Les organismes de charité et les organismes sans but lucratif auront droit à une ristourne de 50 pour 100 de la taxe sur les produits et les services payée sur leurs achats.

Malgré tout, la nouvelle taxe de vente aura un impact immédiat sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Selon Michael Wilson, l'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 2.4 pour 100 lors de la première année. L'impact ne devrait se répercuter que la première année d'imposition de la nouvelle taxe. Le gouvernement reconnait toutefois qu'il pourrait y avoir une réaction inflationniste des prix et des salaires, si les producteurs ne baissent pas les prix des produits qui profiteront de l'élimination de l'ancienne taxe de 13.5 pour 100, et si les travailleurs cherchent à récupérer la taxe par des augmentations salariales.

Le gouvernement prévoit publier un avant-projet de loi sur la T.P.S. au début de l'automne. Des consultations seront menées par le gouvernement, qui présentera ensuite un projet de loi à la Chambre des communes au cours de la session d'automne.

• Élections scolaires

On est à la recherche de candidats francophones

par ANDRÉ FRADETTE

EDMONTON - À l'École Maurice-Lavallée, mercredi, 6 septembre à 19h, la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton a tenu une réunion qui portait sur les élections scolaires du 16 octobre prochain. En fait, cette rencontre, qui a attiré un assez grand nombre de parents, avait comme but d'identifier des francophones intéressés à poser leur candidature comme commissaire d'école. Or, ce n'est pas tout à fait ce qui s'est passé puisqu'il a été question plutôt de former des comités pour appuyer ou aider un candidat.

Bien qu'informelle cette réunion n'en était pas moins importante parce que les élections scolaires approchent à grands pas et que si les parents francophones veulent choisir et faire élire un bon candidat ils doivent se dépêcher.

Ainsi, pendant la réunion, il a été décidé que deux comités seraient formés. Le premier, appelé comité de sélection, se chargerait de trouver un candidat parmi des personnes intéressées. Le second, le comité de campagne, s'occuperait de l'élection du candidat, proprement dite. Il s'agirait alors de recueillir des fonds pour financer la campagne, de faire connaître le candidat en faisant du porte à porte et de la publicité en vue de l'amener vers la victoire. Pour que cette victoire soit possible, le candidat a besoin de tout l'appui disponible autour de lui.

La formation de ces comités est très importante pour le choix et l'élection d'un commissaire francophone car ce dernier devra être capable de bien représenter sa communauté en faisant valoir ses droits en matière d'éducation, à savoir la création de nouvelles écoles françaises et, rêve que caressent plusieurs parents et enseignants, depuis longtemps l'avènement d'une commission scolaire francophone autonome.

Ceux qui sont intéressés à se présenter peuvent contacter l'A.C.F.A. ou la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton.

• Attention les jeunes!

Scouts et Guides d'Edmonton Inscription pour l'année 89/90

Enfin, nous avons des locaux à nous!!! et toutes sortes d'activités t'attendent, pour l'année qui s'en vient, dans nos nouveaux locaux permanents situés dans le sous-sol de la Maison des Scouts et Guides au 9010 - 93 rue: tu auras d'abord à décorer, selon ton goût, ces locaux car il y a beaucoup de rénovations à faire. Il y aura aussi des rencontres à tous les deux lundi et un samedi par mois, rencontres où tu auras des activités qui feront appel à ton sens du défi, de l'aventure, de créativité, et où tu développeras de nouvelles amitiés, et tout ça en français.

Qui peut s'inscrire?

Tous les garçons et les filles de 7 à 17 ans.

Tu peux toujours t'inscrire en appelant M. Guy Fontaine au 468-6807 ou M. Bruno Maranda au 483-1622. N'hésite pas à venir, même si c'est juste pour voir. Amène tes parents si tu veux t'inscrire, car ils auront des papiers à remplir et devront payer une cotisation si tu t'inscris dans les castors et pour les autres branches. C'est tout ce qu'ils auront à payer pour toute une année d'activités.

à bientôt
Bruno Maranda
Comité de Gestion
Scouts et Guides d'Edmonton

• Cours du soir

Le Collège Keyano offre des cours en français

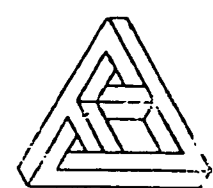
par CAROLE-MONICA ROY

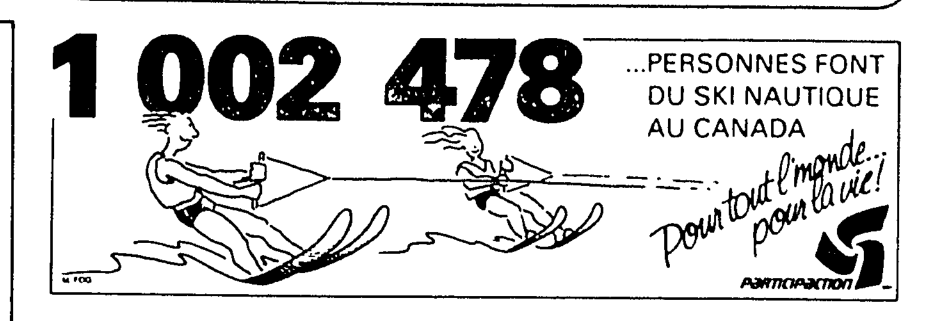
FORT MCMURRAY - Tout a commencé au mois de mars 1989! L'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray avait fait la demande au collège Keyano, maison d'enseignement collégial de la région, pour l'obtention d'un cours de traitement de texte qui serait offert en français. Grâce au support de Monsieur Ben Nagy, coordinateur des cours aux adultes non-créditables du collège Keyano, un premier cours en français voyait le jour. Avec la participation active de l'A.C.F.A. régionale, une dizaine de francophones ont participé à ce cours et se sont familiarisés avec les rudiments de l'informatique via l'utilisation du traitement de texte. Ce fut un succès et chacun en retira une satisfaction personnelle.

Un tel intérêt de la part des francophones à suscité la création d'un programme plus complet et plus diversifié. Cette initiative a permis l'établissement de dix cours différents et répondant aux besoins de la communauté de Fort McMurray. Avec la collaboration de Monsieur Nagy, l'A.C.F.A. régionale a été en mesure d'inscrire sa programmation dans le calendrier scolaire automnale du collège, lequel est distribué dans chaque résidence de la ville. À l'intérieur de ce calendrier, nous retrouvons des cours de français correctif, de cuisine flambée, d'esthétique, de dactylographie, de placements d'argent et d'informatique... pour ne nommer que ceux-ci. Comme vous pouvez le constater, l'aspect «diversité» est à l'honneur.

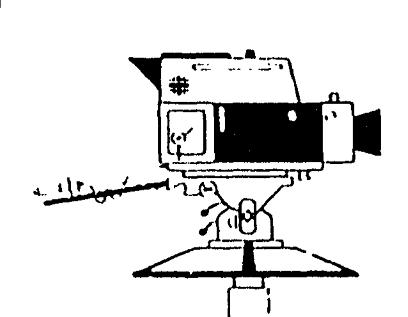
En attendant la nouvelle programmation concernant les cours qui seront offerts lors de la saison hivernale, il est à souhaiter que la communauté francophone saura profiter de cette occasion qui lui est offerte présentement et qu'elle répondra positivement à cette nouvelle opportunité dans le cadre de l'éducation aux adultes. L'avenir des cours aux adultes est entre leurs mains! . . .

Carrières et professions









À l'horaire de CBXFT Alberta



Semaine du 16 au 22 septembre 1989

SAMEDI

11h00 **CINÉ-FAMILLE** La boule volante.
12h30 **AUTOSPORT MOLSON** Grand Prix de Formule I en provenance de l'Italie et Course de Formule Indy en provenance d'Elkhart Lake.
13h30 **UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **UNIVERS INCONNUS.** Le combat d'Onésime Tremblay
17h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
17h05 **LES GRANDS DÉFIS SOCIAUX DE CENTRAIDE.** Reportage sur les organismes de Centraide.
17h30 **BASEBALL DES EXPOS:** New York à Montréal
20h00 **LA BANDE DES SIX.** Magazine culturel animé par Suzanne Lévesque.
21h00 **SAMEDI P.M.**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La corde.

DIMANCHE

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
14h00 **MATINÉES DU DIMANCHE** L'opéra pour l'Afrique.
16h40 **DOROTHÉE 5 ANS 1/2**
16h50 **RÊVE D'ARTISTE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!** Extraits les plus captivants de la programmation de Radio-Canada diffusée durant la semaine
19h00 **STAR D'UN SOIR.**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Bonjour la visite.
22h15 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h35 **SCULLY RENCONTRE**
23h15 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h35 **CINÉ-CLUB:** Shoah III.

LUNDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **À COMMUNIQUER**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX.**
20h00 **LA GLOIRE EN PARTAGE III.**
21h00 **LA GLOIRE EN PARTAGE IV**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Le pigeon. Comédie.

MARDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **FAMILLE DE CHEZ-NOUS** (Despins)
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB.**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** La bande à Bonnot.

MERCREDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS.**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ.**
21h00 **LES TISSERANDS DU POUVOIR.** Rétabli de sa blessure, Jacques Roussel peut enfin prendre la direction des usines de Woonsocket.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Ma femme s'appelle reviens.

JEUDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **PASSEPORT POUR LA SASKATCHEWAN**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** Le meutre de Mary Phagan III.
21h00 **ROCK III**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** La sirène du Mississipi.

VENDREDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 33-45.**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Deux inconnus dans une ville.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Moscou ou New York.



C'est le dimanche à **22h35** que **Robert Guy Scully** vous donne rendez-vous à **Scully rencontre,** à la Télévision de Radio-Canada





Michel Rivard

BONJOUR LA VISITE

De La Place des Arts, Michel Rivard présentera «Bonjour la visite», une émission spéciale de deux heures enregistrée lors de la soirée de clôture du premier festival des Francofolies de Montréal.

C'est dans le cadre des Beaux Dimanches, le 17 septembre à 20h00, que quelque-uns des plus grands noms de tous les coins du monde francophone donneront un spectacle mémorable. En hommage à la qualité et à la diversité de la chanson d'expression française, Michel Rivard animera avec son humour légendaire une super fête avec la participation de vedettes québécoises Robert Charlebois, Martine Saint-Clair et Mitsou. De France, on accueillera l'humoriste Chantal Gallia, et trois stars de la chanson, Elsa, Maxime Leforestier et Véronique Sanson, puis de Belgique, la découverte de la dernière production de «Starmania», Maurane, et Philippe Lafontaine.

COMMENT ÇA VA?

L'excellent magazine-santé Comment ça va? tient ses promesses d'une première saison couronnée de succès et c'est une autre émission substantielle que le Dr Jean-François Chicoine propose le mercredi 20 septembre à 19 h 30. Au programme entre autres; «L'aventure des vitamines», la diététiste Hélène Laurendeau nous dit comment apprêter les légumes pour profiter de leurs bienfaits. Et «Prendre son sac en main», Marie-Ève Renaud, éducatrice physique, donne des conseils pratiques aux femmes qui veulent se défendre contre les agressions dans la rue. Enfin, «Prendre le mors...au dentifrice» où le Dr Chicoine traite de ce produit d'hygiène essentiel.

LES GRANDS FILMS
DEUX INCONNUS DANS LA VILLE

Réalisée en 1985, la comédie policière «Deux inconnus dans la ville» nous propose l'aventure d'un homme sortant de prison. Il tente d'éviter de revoir un ancien complice dont les plans l'ont toujours placé dans des situations inacceptables. Mais comme la vie ne fait pas de cadeaux aux ex-prisonniers, il éprouve beaucoup de difficultés à se trouver un emploi. Il se bute aussi à l'impossibilité d'un retour de sa femme qui vit avec quelqu'un d'autre. Désemparé, Toberio se laissera-t-il entraîner de nouveau dans le crime?

OPÉRA POUR L'AFRIQUE

Une initiative du célèbre ténor José Carreras, «Opéra pour l'Afrique» réunissait, dans les arènes de Vérone en août 1985, les plus grandes voix de l'heure dans un grand concert bénéfice au profit des affamés. Les Matinées du dimanche vous invitent à revoir ce spectacle, le 17 septembre à 14 h 30.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le lundi 18 sept. - Gaston Renaud - Lethbridge
Le mardi 19 sept. - Réal Doucet - Fort McMurray
Le mercredi 20 sept. - Lise Holeton - Saint-Paul
Le jeudi 21 sept. - Marie Beaupré - Donnelly
Le vendredi 22 sept. - Lucien Larose - Edmonton



Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Morinville/Legal

Le groupe jeunesse de Centralta est en voie de formation. Un comité ad-hoc a été formé et recrute présentement de nouveaux membres en préparation aux élections de l'exécutif du 29 septembre prochain. Si vous êtes âgés entre 14 et 25 ans, et êtes intéressé à devenir membre et/ou à vous présenter en tant que président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(ère) ou journaliste/publiciste pour le groupe, veuillez communiquer avec Denise au 961-3072 ou Michelle au 961-3929 après 16 h ou contactez André à l'A.C.F.A. régionale au 961-3665. À noter qu'à la suite des élections du 29 septembre il y aura un tournoi de quilles pour tous les membres.

6/10

Rivière-la-Paix

Heures d'ouverture de la Bibliothèque au Centre Culturel: le vendredi de 13 h à 17 h et le dimanche de 12 h à 14 h.

29/9

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Calgary

Personnes demandées à temps partiel, pour nettoyer des maisons, 7,00 $/l'heure, responsable, «mature», assurable, région sud-ouest et nord-ouest de la ville. Inf.: Denise au 246-5612.

22/9

Edmonton

Recherche «nanny»/femme de ménage bilingue à plein temps, non-fumeuse, pour deux enfants d'âge scolaire, pension sur les lieux, pour le 1er novembre 1989. Composez le 454-5550 après 17h.

6/10

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement 2 sous-sols à louer, 225 $ chacun, ainsi qu'un 3 ch. à coucher 514 $/mois. Inf.: appelez Louise au 468-1819.

29/9

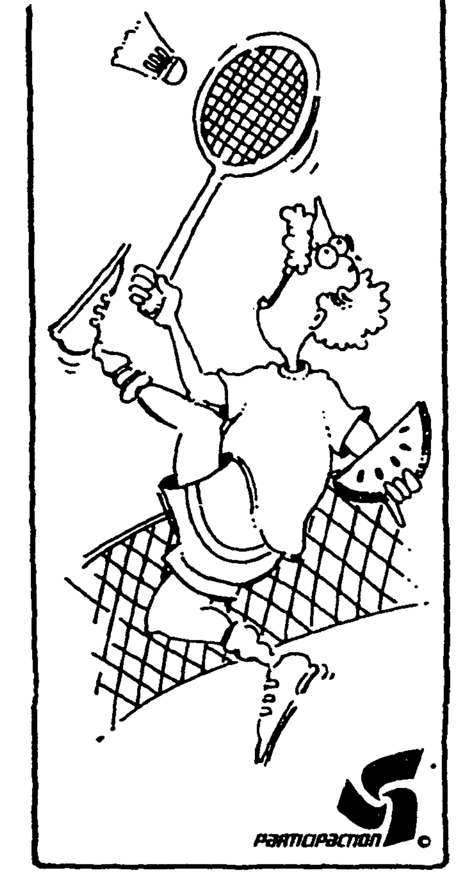
Maison à vendre: vente privée, Ridgewood - 4 planchers, split, 3 ch. à coucher 1/2 ch. de bain dans chambre des maîtres, plafond cathédrale, salle familiale, garage double, galerie, clôturé, tourbe. Inf.: 450-9905.

22/9

Rivière-la-Paix

Maison en bois rond sur 7 acres à 4 milles de Saint-Isidore. Bon marché, valeur estimée. Inf.: 624-8495.

22/9





AVIS DE VENTE

Des offres dans des **enveloppes scellées** et clairement marquées **Offre scellée n° 4150-89-12(s)** seront acceptées jusqu'à midi, le 25 septembre 1989 par M. D.A. Spriggs, Directeur régional des achats et matériaux, Chemins de fer Canadien National, 26e étage, Édifice du CN, 10004 - 104e avenue, Edmonton (Alberta), T5J 0K2, pour l'achat et le déplacement des item suivants:

100 unités surplus de pneus et jantes de roue assemblés et montés
Spécifications: Pneus: Neufs LT235/85R/16 (divers manufacturiers)
Jantes: Neufs, Ford 1989, huit trous, jante de roue simple

Endroit: **Garage du CN, 10635 - 127e avenue, Edmonton (Alberta)**

Les item ne peuvent être examinés que durant **UNE (1) JOURNÉE SEULEMENT**

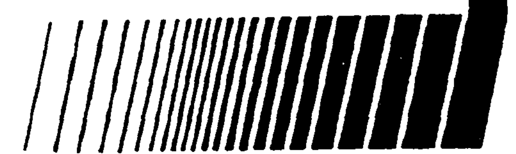
DATES: le 19 septembre 1989
HEURES: 10h à 15h

Pour de plus amples détails techniques, contacter: **M. ZUNTI, téléphone: 472-3908**

Les soumissionnaires choisis devront effectuer le plein paiement immédiatement sur réception de l'avis d'acceptation de l'offre et avant de prendre possession du matériel. Les formulaires de soumission sont disponibles sur les lieux.

La plus haute, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

D.A. Spriggs
Directeur régional
Achats et matériaux

À vous de donner.



CN

SOUMISSIONS

CONSTRUCTION DE CLÔTURE DE DROIT DE PASSAGE À DIFFÉRENTS ENDROITS SUBDIVISION CAMROSE

Les travaux consistent à construire une clôture de droit de passage avec pôteaux traités et rangs de fils galvanisés et barbelés.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le vendredi 22 septembre 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Informations techniques: Bureau technique d'ingénierie, Edmonton, Alberta, (403) 421-6819

Informations concernant la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP SARCEE

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir du camp Sarcee jusqu'à nouvel nouvel ordre.

Description de la zone dangereuse:

Champ de tir du camp Sarcee.

Le champ de tir est une propriété administrée par le MDN, située dans le canton n° 23, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien, dans la réserve indienne de Sarcee, n° 145, au sud-ouest de la ville de Calgary. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Calgary.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

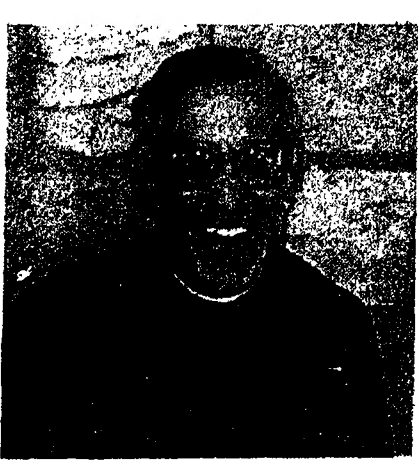
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Nécrologie

LE PÈRE MARCEL PROULX, O.M.I.



Le Père Marcel Proulx, Oblat de Marie-Immaculée, est décédé le 27 août dernier à l'hôpital de McLennan, quelques jours seulement après y avoir été admis.

Originaire de L'Orignal, Ont., le Père Proulx était entré chez les Oblats en 1930 et avait été ordonné prêtre à Ottawa le 24 juin 1935.

Ses études théologiques terminées et muni d'un doctorat en droit canonique, il fut envoyé dans le vicariat de Grouard et devait s'y dépenser toute sa vie. Il s'est dévoué à Grouard, Peace River, Spirit River, Slave Lake, Rycroft et Jean-Côté. Il fut aussi supérieur et principal de l'école de Saint-Augustin de mai 1944 à septembre 1950.

Le Père Proulx laisse derrière lui le souvenir d'un prêtre simple, dévoué, surnaturel. Ses confrères se souviennent en particulier de sa très grande charité, de sa pauvreté exemplaire et de la grande qualité de sa vie spirituelle.

Ses funérailles, présidées par Mgr Henri Légaré, archevêque de Grouard-McLennan, ont eu lieu en l'église de Girouxville le 30 août dernier, et il a été inhumé parmi ses frères oblats dans le cimetière du même endroit.

PRIÈRE POUR LES PRÊTRES

Ô Dieu, tout-puissant et éternel, jette un regard favorable sur le Christ, éternel et souverain Prêtre, et, par amour pour lui, aie pitié de tes prêtres. Ô Dieu très compatissant, souviens-toi qu'ils ne sont que de faibles et frêles créatures.

Ranime sans cesse en eux la grâce de leur ordination.

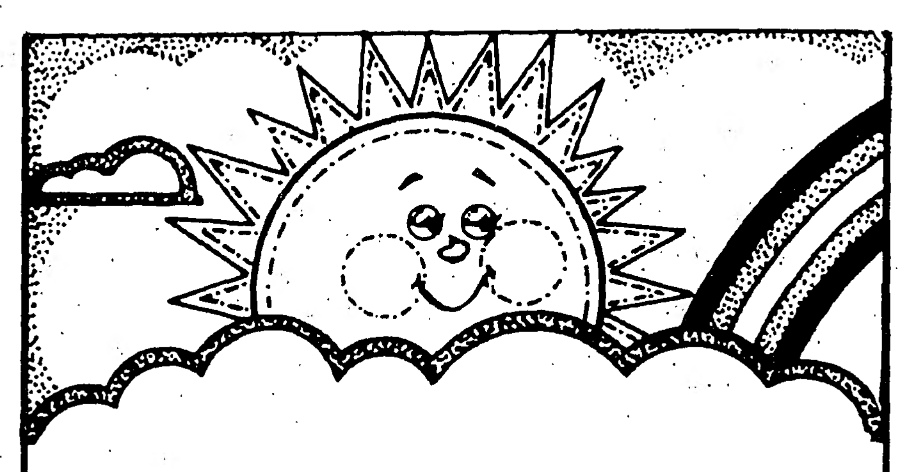
Ô Jésus, je te prie pour tes prêtre fidèles et fervents; pour tes prêtres infidèles et tièdes; pour tes prêtres qui travaillent, ici, au salut de nos âmes et pour les missionnaires en terres lointaines; pour tes prêtres qu'assaillent la tentation, l'ennui et l'affliction; pour tes jeunes prêtres et pour tes prêtres âgés; pour tes prêtres malades et pour tes prêtres à l'agonie; enfin, pour les âmes de tes prêtres en purgatoire.

De plus, tout particulièrement, je te recommande les prêtres qui me sont les plus chers: à savoir, le prêtre qui m'a baptisé; les prêtres qui m'ont absous de mes péchés; les prêtres dont j'ai entendu les messes et qui m'ont donné la sainte Communion; les prêtres qui m'ont enseigné et instruit, ou qui m'ont soutenu de leur aide et de leurs encouragements; enfin, pour tous les prêtres envers lesquels j'ai contracté une dette particulière de reconnaissance, spécialement...

Ô Jésus, donne-leur l'abondance de tes bénédictions, dans le temps et dans l'éternité.

AMEN

Y.S.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 10 septembre

En 1954, le Canada entier célèbre l'exploit de Marilyn Bell qui, la veille, est devenue la première personne à traverser le lac Ontario à la nage. Durant sa traversée, les températures maximale et minimale ont été de 19,1° et de 11°, les vents d'est-sud-est de 12 à 16 km/h, la visibilité de 12 km et les précipitations nulles.

C'est arrivé un 11 septembre

En 1847, un ouragan au large de Terre-Neuve fait 300 morts.

C'est arrivé un 12 septembre

En 1981, le temps chaud et sec entraîne une recrudescence des incendies de forêt dans le nord de l'Alberta. On fait appel à des équipes de pompiers de l'Alaska pour combattre 43 feux qui consument plus de 800 000 hectares de terres boisées.

C'est arrivé 13 septembre

En 1759, à Québec, Wolfe défait Montcalm sur les plaines d'Abraham. Ses hommes ont escaladé la falaise d'Anse-au-Foulon pendant la nuit, sous un ciel clair mais noir, la lune étant à son dernier quartier. Un participant rapporte «un beau temps, une nuit calme et le silence partout» au début de l'opération.

C'est arrivé un 14 septembre

En 1882, le paquebot *Asia* coule dans la baie Georgienne au cours d'une violente bourrasque; 126 personnes y trouvent la mort.

C'est arrivé un 15 septembre

En 1977, une violente tempête traverse les Maritimes, amenant de fortes précipitations de 50 mm, des rafales de vent de 100 km/h et endommageant sérieusement les équipements de pêche et les cultures de tabac de l'Île-du-Prince-Édouard.

C'est arrivé un 16 septembre

En 1987, dans une première tentative pour protéger la couche d'ozone de la Terre, le délégués de 46 pays s'entendent, à Montréal, pour réduire de 50% d'ici 1999 la production de produits chimiques qui détruisent l'ozone.

Source: Environnement Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

«Cher Monsieur la Verdure»

Le dilemme des résidus d'herbe coupée

Cher Monsieur la Verdure: *Devrais-je ramasser les résidus d'herbe coupée après avoir tondu ma pelouse ou les laisser sur ma pelouse? Cette question me tracasse. Qu'en pensez-vous?*

Cher Perplexe: Les résidus d'herbe coupée peuvent être le meilleur ami de votre pelouse qu'ils ne sont pas trop longs. Des résidus d'herbe coupée courts peuvent se décomposer, renvoyer les substances nutritives au sol et même nourrir votre pelouse.

Si les résidus d'herbe coupée sont trop longs - plus d'un tiers du brin d'herbe - vous devriez les ramasser à l'aide d'un râteau ou d'un système de récupération d'herbe fixé à votre tondeuse. Des résidus d'herbe coupée trop longs laissés sur une pelouse peuvent empêcher la lumière nécessaire à une production de nourriture de l'atteindre et provoquer la formation de chaume. Tôt ou tard, les résidus d'herbe longs brûniront et enlaidiront votre pelouse.

Si vous devez couper plus d'un tiers du brin d'herbe au cours d'une tonte, vous pouvez fixer une plaque de hachage sur votre tondeuse. La plaque intercepte les résidus d'herbe et permet à la lame de les hacher en petits morceaux qui ne nuiront pas à la croissance de votre pelouse.

Les résidus d'herbe coupée peuvent également faire du bon paillis ou du compost. Cependant, si vous avez récemment appliqué un herbicide sur votre pelouse, attendez de l'avoir tondue au moins trois fois avant de commencer à utiliser des résidus d'herbe coupée dans votre jardin.

Cher Monsieur la Verdure: *J'ai entendu dire que je devrais porter des souliers très résistants pour tondre ma pelouse. Mes espadrilles en cuir ne font pas l'affaire?*

Cher Sportif: Bien que vos espadrilles soient fabriquées d'une matière très résistante, leurs semelles souples ne sont pas appropriées pour tondre votre pelouse.

Choisissez plutôt des souliers à semelles dures assurant une bonne traction, tout particulièrement sur les pentes. Des souliers à semelles dures offrent une meilleure protection contre les morceaux de vitre cassée, les roches pointues ou d'autres objets que vous risquez de ne pas voir lorsque vous tondez votre pelouse.

Assurez-vous également de choisir des souliers fermés afin de vous protéger les pieds.

Cher Monsieur la Verdure: *Mes plants de betteraves ne donnent aucun signe de produire des fruits. Quel est le problème?*

Cher Embêté: Une façon de résoudre votre problème de betteraves est de vérifier votre sol. Les betteraves ne poussent pas dans un sol trop acide.

Vérifier l'acidité du sol dans votre région avec un conseiller en entretien de pelouses et jardins. Demandez-lui si c'est un problème commun dans la région où vous habitez et obtenez des conseils sur la façon de résoudre ce problème.

Vous pouvez également faire tester votre sol en laboratoire afin de déterminer le niveau de pH. Si le test démontre que votre sol est trop acide pour que vos plants de betteraves puissent pousser correctement, les résultats du test indiqueront la quantité de chaux à y ajouter pour obtenir des betteraves en santé.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen. J.R.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu

Le samedi 14 octobre 1989 à 14h00 — **à l'Hôtel Coast Terrace Inn à la salle de bal A**

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A.

1. Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 14 octobre 1989
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 22 octobre 1988.
3. Suites du procès-verbal
   3.1 Lettre d'appui aux Lubicons
4. Rapport du président général de l'A.C.F.A.
5. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Changements aux Statuts et règlements
9. Rapport du Comité de nominations
10. Discours des candidats et élections
11. Autres
12. Ajournement

CHANGEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Changements proposé à l'Article 21 g)

de se porter candidat après avoir été membre en règle de l'Association depuis au moins trois mois, aux différents postes prévus par les présents **Statuts et Règlements** et par les Statuts et Règlements de la régionale de son territoire.

En vigueur: Article 21 g)

de se porter candidat, aux différents postes prévus par les présents **Statuts et Règlements** et par les Statuts et Règlements de la régionale de son territoire.

J'ai le droit et j'en prends la responsabilité

HORAIRE

Le vendredi 13 octobre

19 h 00 Piano-bar
Ballroom B

19 h 00 Salon-causerie et bar
Ballroom A

Le samedi 14 octobre à l'hôtel Coast Terrace Inn

08 h 00 Inscriptions

08 h 30 Mot de bienvenue
Ballroom A

09 h 00 Ateliers

12 h 00 Dîner

13 h 30 Synthèse des ateliers

14 h 00 Assemblée annuelle
Ballroom A

16 h 00 Libre

18 h 00 Cocktail

19 h 00 Banquet
Conférencier à confirmer

22 h 00 Danse

Il est à noter que le cocktail, le banquet et la danse auront lieu dans le Ballroom B.

Inscription aux ateliers

Indiquez votre premier et deuxième choix (s'il y a lieu) pour les ateliers auquels vous désirez participer

☐ Les paroisses
☐ L'opération «Survie»
☐ Animation salon du livre
☐ Multiculturalisme
☐ Gestion scolaire
☐ Femmes
☐ F.J.A.
☐ Relation avec le Québec
☐ L'Éducation et l'article 23
☐ Développement économique
☐ Langues officielles
☐ Âge d'or
☐ Culture et Comités culturels

S.V.P. veuillez-vous inscrire aux ateliers même s'ils sont gratuits.

NOM: ____

ADRESSE: ____

VILLE: ____ Code postale ____

Tél.: (rés.) ____

(bur.) ____

À NOTER: Pour la réservation de chambres d'hôtel nous recommandons le Coast Terrace Inn (69,00 $/soir). **(Il faudrait réserver vos chambres au moins 3 semaines à l'avance autrement le prix par soir augmente à 71,00 $).** Vous devez réserver vos chambres vous mêmes et l'A.C.F.A. n'est pas responsable de ces frais.

Pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or, il y aura un rabais de 2,00 $ sur le prix des repas sur présentation de carte (étudiants, âges d'or).

Il y a aussi un service de garderie offert.

Dîner, banquet et inscription:

Pour ceux qui désirent assister au dîner et/ou au banquet, veuillez indiquer ci-dessous:

____ Banquet ____ Dîner

____ (23.00 $) ____ (12.00 $)

Garderie__ Nombre d'enfants__

Veuillez joindre votre chèque au montant approprié à ce coupon d'inscription et payable à l'A.C.F.A. provinciale.

Expédier à: **A.C.F.A. provinciale**
Pièce 200, 8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2